

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**ÉVALUATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX
MANIFESTATIONS CULTURELLES DE LA JEUNE RELÈVE AMATEUR,
DU MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE**

Par

BIBLIOTHÈQUE
ENAP-MONTREAL

Simon Côté
Promotion 1991-1994

**Mémoire présenté à l'ENAP en vue de l'obtention de la
maîtrise en administration publique «option B»**

Québec, juin 1994

MEM
601

SOUTENU
Le 22 août 1994 à Québec

BIBLIOTHÈQUE
ENAP-MONTRÉAL

REMERCIEMENTS

Au terme de cette étude, je désire remercier plusieurs personnes ayant collaboré à la réalisation de ce mémoire.

Mme Gisèle Bouchard, directrice du Loisir et des Programmes à la jeunesse ainsi que tous les membres de sa Direction, car ce mémoire n'aurait pu être aussi bien effectué sans leur entière collaboration. Plus particulièrement, je tiens à souligner la contribution de mesdames Claudette Bolduc et Louise Gignac ainsi que de messieurs Guy Gauthier et Victor Legendre pour leur support professionnel et leurs conseils judicieux.

Tous les membre du personnel de l'École nationale d'administration publique qui ont pu collaborer de près ou de loin à ce mémoire et, plus particulièrement, monsieur Claude Angers pour l'encadrement professionnel qu'il a su m'apporter ainsi que messieurs Richard Marceau et Pierre Simard pour leurs conseils éclairés dans le cadre de cette étude.

De plus, pour leur contribution spéciale à la relecture de ce mémoire, j'aimerais également remercier mesdames Pierrette Larose et Mireille Boisvert.

Toutes ces personnes m'ont accordé aide et encouragement et je leur en suis très reconnaissant.

AVANT-PROPOS

L'option B de la maîtrise en administration publique de l'ÉNAP a pour objectif de former des personnes destinées à travailler à titre d'analyste, de conseiller ou de chercheur dans un domaine spécialisé de la gestion publique.

Dans le cadre de cette maîtrise, j'ai choisi comme sujet de mémoire, d'effectuer l'évaluation du «Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur» du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). Cette étude me permet ainsi de mettre en pratique et d'approfondir les théories apprises dans mon champs de spécialisation, soit l'évaluation de programmes.

SOMMAIRE

En 1990, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) met en place le «Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur». Ce programme triennal, dont le financement annuel est réparti entre trois volets, est axé sur le développement du loisir culturel chez les jeunes.

L'objet de cette étude est d'évaluer ce programme en fonction des impacts de chacun de ses volets. Elle vise également à permettre une meilleure connaissance de la raison d'être sous-jacente à une telle intervention.

La théorie de l'évaluation de programmes constitue le cadre théorique utilisé. Suite à une revue littéraire sur l'économie de la Culture, la méthode d'évaluation de Marceau, Simard et Otis, rapportée dans Parenteau (1992, chap. 21-22), a été appliquée. Comme stratégie de mesure d'impact, nous nous sommes servis de modèles quasi expérimentaux et de modèles à contrôles statistiques avec enquête par questionnaire.

La revue littéraire et l'étude de la raison d'être ont permis de déterminer que le «Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur» a comme raison d'être, de permettre à un plus grand nombre de jeunes de participer à des activités culturelles, dans le but d'augmenter leur consommation de biens culturels lorsqu'ils seront devenus adultes. Nous analysons cette constatation et nous en tirons des recommandations.

Finalement, l'évaluation ne démontre pas qu'il y a une relation entre la subvention du MLCP et les cibles d'intervention du programme, alors que les subventions privées et le budget publicitaire ont un impact sur les variables cibles. Notons finalement, que les manifestations recevant le plus de subventions gouvernementales obtiennent en général moins d'heures/participant que les autres.

Suite à l'analyse de ces résultats, nous suggérons de modifier ce programme et émettons plusieurs recommandations visant à clarifier les objectifs, à bonifier les moyens d'intervention ainsi qu'à faciliter l'atteinte des résultats.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements		ii
Avant-propos		iii
Sommaire		iv
Table des matières		v
Liste des tableaux		vii
1 Introduction		1
2 Définition du problème		3
2.1 Description du programme		3
2.1.1 Intrants du programme		3
2.1.2 Analyse des objectifs du programme		4
2.1.3 Conditions d'admissibilité		6
2.1.4 Extrants du programme		8
3 Cadre conceptuel	<i>description de la</i>	10
3.1 Cadre de référence		10
4 Méthodologie		14
4.1 L'analyse statistique		14
4.1.1 Test de différence de moyennes et de proportions		14
4.1.2 Test de régression statistique		14
4.2 Questionnaire d'évaluation		15
4.3 Méthodes de cueillette des données		16
5 Raison d'être du programme		17
5.1 La demande en manifestations culturelles		17
5.2 Implication du gouvernement dans le financement des manifestations culturelles		21

6	Cibles du programme	24
6.1	Détermination des cibles	24
6.1.1	Le nombre d'heures/participant	26
6.1.2	La qualité de la formation reçue	26
6.1.3	Le nombre d'heures/spectateur	27
7	Mesures des impacts	28
7.1	Devis d'évaluation	28
7.1.1	Devis d'évaluation classique	28
7.1.2	Devis d'évaluation à séries chronologiques	31
7.2	Comparaison des groupes d'évaluation	33
7.2.1	Les groupes d'évaluation choisis	33
7.2.2	Résultats comparatifs: premier groupe expérimental versus groupe témoin	34
7.2.3	Résultats comparatifs: deuxième groupe expérimental versus groupe témoin	37
7.3	Devis d'évaluation à contrôle statistique	40
7.3.1	Les variables des modèles	41
7.3.2	Résultats des régressions multiples	42
7.3.3	Conclusion	47
8	Conclusion	48
8.1	Résumé	48
8.2	Les limites de la recherche	50
8.3	Recommandations	52
Annexe 1	Analyse des données	55
Annexe 2	Commentaires sur le programme	82
Annexe 3	Questionnaires d'évaluation	85
	Bibliographie	89

LISTE DES TABLEAUX

1	Les douze grandes questions de l'évaluation de programmes	11
2	Bénéfices externes des arts de performance rapportés par les contribuables non utilisateurs	20
3	Statistiques comparatives des groupes 1 et 3	35
4	Statistiques comparatives des groupes 2 et 3	37
5	Les résultats de régression multiple concernant le nombre d'heures/participant	43
6	Les résultats de régression multiple concernant le nombre d'heures/spectateur	44
7	Les résultats de régression multiple concernant la qualité de la formation reçue	45
8	Les résultats de régression multiple concernant le nombre d'heures/participant sans les variables extrêmes	46

1. INTRODUCTION

L'objectif de ce mémoire est d'effectuer une évaluation de programme permettant de mettre en pratique et d'approfondir les théories apprises en ce domaine. Pour ce faire, une entente avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a permis de mettre à ma disposition les dossiers concernant un de leurs programmes, soit le «Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur».

Ce programme existe depuis 1991 et n'a pas été évalué depuis. Il s'agit d'un programme axé sur le développement du loisir culturel chez les jeunes et comporte trois volets d'intervention, soit les volets régionaux, provinciaux et organismes jeunesse. Le volet régional compte des projets d'envergure régionale regroupant des participants d'au moins six municipalités d'une même région et le volet provincial compte des projets d'envergure provinciale, nationale ou internationale tenus au Québec et regroupant des participants d'au moins six régions du Québec. Le volet organismes jeunesse regroupe les organismes Oxy-Jeunes, Créations etc. et l'Estival JuniArt, qui oeuvrent au Québec depuis près de dix ans auprès de la jeune relève culturelle amateur. Par le biais de manifestations culturelles, ces trois volets permettent aux jeunes de se faire valoir devant un public et d'acquérir des connaissances sur les arts de la scène.

Le mandat précis de cette évaluation commandée par madame Gisèle Bouchard, directrice à la Direction du loisir et des programmes à la jeunesse du MLCP, est de vérifier si la subvention accordée apporte une plus-value aux manifestations qui la reçoivent et de comparer les trois volets du programme dans la perspective où un de ces volets serait plus ou moins performant que les autres.

A cet effet, les trois questions suivantes ont été élaborées en collaboration avec madame Bouchard:

- 1- Dans quelle mesure la subvention apporte-t-elle une modification dans la qualité des manifestations qui la reçoivent?
- 2- Dans quelle mesure l'offre de loisir culturel de la jeune relève amateur est-elle modifiée par la subvention?

3- Est-il approprié de conserver tel quel les trois volets du programme?

Pour répondre à ces trois questions principales, ainsi qu'à quelques sous-questions, nous avons utilisé une démarche particulière d'évaluation de programmes publics. Celle-ci correspond à douze grandes questions d'évaluation regroupées en trois grands ensembles que l'on peut résumer par l'étude de la raison d'être, de la mesure des impacts et de l'analyse de rendement du programme.

Ce document, subdivisé en huit chapitres, traite dans un premier temps de la définition du problème. On y présente les intrants, l'analyse des objectifs, les conditions d'admissibilité ainsi que les extraits du programme.

Le chapitre suivant constitue le cadre conceptuel supportant ce travail. Il s'agit de la théorie de l'évaluation de programmes. Nous élaborons sur les éléments de la grille d'analyse de Marceau, Otis et Simard qui a été choisi comme cadre de référence.

Le chapitre 4 explique la méthodologie utilisée, les types d'analyses statistiques, le questionnaire d'évaluation ainsi que les méthodes de cueillette des données.

La raison d'être du programme est étudiée au chapitre 5. En deux temps, nous nous questionnons sur le besoin social en manifestations culturelles et nous cherchons à savoir s'il s'agit d'un problème public ou non.

Le chapitre suivant traite des cibles du programme. À l'aide d'une chaîne causale, nous déterminons ces cibles et nous décrivons les variables les constituant.

Les mesures d'impacts sont présentées au chapitre 7 dans lequel les modèles d'évaluation utilisés sont décrits et les données recueillies sont analysées et commentées.

Enfin, nous formulons dans le chapitre 8 plusieurs recommandations découlant des constats de cette recherche. Une conclusion termine ce travail.

2. DÉFINITION DU PROBLÈME

2.1 Description du programme

Le «Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur», plus couramment désigné sous le vocable «Jeune relève» remplace le «Programme d'aide financière aux activités de développement du loisir culturel» et est surtout axé sur le développement du loisir culturel chez les jeunes. Il s'agit d'un programme triennal, mis en place à l'automne 1990 et dont le financement annuel est réparti entre trois volets.

2.1.1 Intrants du programme

Le Ministère investit 500 000\$ par an dans ce programme. De plus, de nombreuses personnes y travaillent à temps partiel; il s'agit du gestionnaire du programme à la direction du MLCP, des gestionnaires régionaux, du comité (jury) de sélection des projets ainsi que divers intervenants de CRL (Conseils régionaux de loisir).

Cette subvention se répartit donc entre trois volets. Le premier volet (180 000\$) couvert en est un d'aide aux trois organismes «jeunesse» qui oeuvrent au Québec depuis près de dix ans auprès de la jeune relève culturelle amateur. Par le biais de manifestations culturelles tenues annuellement à Montréal (Oxy-Jeunes et Créations etc.) et à Québec (l'Estival JuniArt), ils permettent aux jeunes de se faire valoir devant un public provincial, d'acquérir des connaissances sur les arts de la scène et de se familiariser avec les différents volets : formation, création, production et diffusion.

Le deuxième est un volet régional (245 000\$) comptant des projets d'envergure régionale et regroupant des participants d'au moins six municipalités d'une même région.

Enfin, le troisième est un volet provincial (75 000\$) qui compte des projets d'envergure provinciale, nationale ou internationale tenus au Québec et regroupant des participants d'au moins six régions du Québec.

Tous ces volets visent le domaine des arts et celui des loisirs. Cependant, ces manifestations sont généralement composées de diverses activités qui n'ont pas nécessairement de lien autre que la région où ont lieu les événements.

2.1.2 Analyse des objectifs du programme

Les objectifs, tels que décrits dans le programme du MLCP¹, sont présentés et analysés dans cette section afin de vérifier s'il est possible d'en mesurer l'atteinte à l'aide d'indicateurs. Cette analyse est importante car un objectif correspond au résultat escompté; ainsi, l'objectif d'un programme consiste en la définition de l'état souhaité, après intervention, de la situation que l'on cherche à modifier.

1- «Promouvoir le loisir culturel de la jeune relève amateur, notamment aux paliers régional et provincial.»

Promouvoir signifie faire connaître le loisir culturel de la jeune relève amateur et, conséquemment, permettre d'augmenter la demande de loisir culturel. Notons l'absence d'un objectif quantifiable qui pourrait être, par exemple, d'augmenter la demande de 20%. Évidemment, pour vouloir augmenter la demande de 20%, il faut tout d'abord connaître l'état de la demande avant l'existence du programme.

2- «Favoriser l'émergence de talents dans les disciplines du loisir culturel, lors de manifestations culturelles.»

Il s'agit, pour cet objectif, de permettre la formation d'une élite qui, sans doute un jour, pourra aspirer à la scène professionnelle. On note ici aussi l'absence d'objectifs

¹MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur, Québec, 1990-1991 et 1991-1992.

quantifiables pour les mêmes raisons que précédemment. De plus, il est intéressant de noter qu'un tel objectif ne semble pas pouvoir être mesuré à court terme.

3- «Favoriser la concertation et la coordination entre partenaires de divers milieux (municipal, éducatif, associatif ou socio-économique) pour la réalisation d'un projet régional, provincial, national ou international.»

Cet objectif, comme les précédents, n'est pas quantifié. Il faudrait donc savoir jusqu'à quel point le Ministère veut favoriser la concertation et la coordination entre les différents partenaires. De plus, il faut noter que cet objectif est un moyen et non une fin, c'est-à-dire qu'une amélioration de la concertation n'est pas une finalité de ce programme et que, par conséquent, la concertation n'est qu'un moyen d'améliorer une situation qui n'est pas mentionnée ici.

4- «Augmenter le nombre de jeunes adeptes aux différentes pratiques du loisir culturel.»

Voici un des objectifs les plus clairs et les plus importants du programme. Cependant, comment peut-on s'y prendre pour vérifier s'il y a eu une augmentation, sans connaître le taux de participation des jeunes aux différentes pratiques du loisir culturel avant le programme et s'il n'y a pas eu un bon suivi durant le programme? Donc, un autre objectif difficilement vérifiable dans les circonstances, mais cependant mesurable.

5- «Offrir aux jeunes amateurs en loisir culturel une tribune leur permettant de se produire devant divers publics et leur faciliter l'accès à des services techniques et professionnels.»

Cet objectif est écrit sous la forme d'offrir ou de ne pas offrir. En fait, il faut savoir ce qui était offert avant et pendant le programme pour voir s'il y a une hausse de l'offre ou non. Alors, cet objectif devrait être formulé sous la forme d'une augmentation quantifiable de tribunes ainsi que de services, basée sur la connaissance avant programme de l'offre et de la demande de ces tribunes et services.

Le Ministère investit donc 500 000\$ par an dans ce programme et la principale activité de production du Ministère consiste en l'évaluation des projets culturels soumis et au calcul des subventions qui seront réparties entre les diverses phases des projets, soit le marketing, la technique, etc.

2.1.3 Conditions d'admissibilité

Dans cette section, nous analysons les conditions d'admissibilité, les engagements de l'organisme demandeur de subventions ainsi que les modalités de subvention inscrites au programme².

1- «La période de réalisation d'un projet ne doit pas dépasser le 31 octobre de l'année du programme.»

Cette condition semble respectée car sur 135 manifestations analysées, une seule a eu lieu après cette date.

2- «L'autofinancement du projet devra atteindre 50% du coût estimé, en excluant les subventions du gouvernement du Québec. La remise de bourses ou de prix d'excellence n'est pas considérée par le Ministère comme dépense admissible à une aide financière.»

L'analyse des données recueillies ne nous permet pas de distinguer les subventions provinciales des subventions municipales ou fédérales. Cependant, en calculant un indice d'autofinancement excluant les subventions publiques plutôt que seulement les subventions du provincial, nous retrouvons 38 manifestations sur 158 ayant un ratio négatif. C'est-à-dire qu'elles n'atteignent pas le niveau d'autofinancement demandé. Donc 24% des manifestations sont financées à plus de 50% de leur budget par des fonds publics. Le Ministère devrait donc tenir compte de toutes les formes de subvention publique lors du calcul de la subvention.

²ibid 1

3- Engagement de l'organisme: «réaliser le projet tel que décrit à l'intérieur du formulaire de demande de subvention; n'y apporter aucune modification majeure qui pourrait en altérer le caractère ou la qualité sans l'autorisation expresse du Ministère. Le fait d'encaisser le chèque de subvention constitue un engagement pour l'organisme à réaliser le projet tel que prévu et à respecter les conditions rattachées au versement de la subvention.»

Le suivi de cet engagement ne semble pas être fait avec rigueur. C'est-à-dire que certaines manifestations n'ont pas été faites telles que décrites dans le formulaire. Comme exemple, on peut prendre la répartition de la subvention. Pour la région de l'Outaouais, en 1991, le MLCP subventionnait 8 activités selon une répartition spécifique. En réalité, la subvention a été répartie entre 10 organismes pour des montants tout autre que ceux déterminés par le MLCP. Nous n'avons pas fait une analyse systématique de ces engagements, mais ce seul exemple démontre qu'il serait sans doute intéressant pour le ministère de s'y arrêter.

4- Engagement de l'organisme: «remettre à la Direction concernée du Ministère les rapports suivants: Dans les trois mois suivant la réalisation du projet, un rapport d'activités et un rapport financier incluant l'état de l'utilisation de la subvention, si le total des subventions consenties par le gouvernement du Québec était inférieur à 25 000\$. Par contre, si le total des subventions était de 25 000\$ ou plus, remettre au Ministère, dans le même laps de temps, un rapport financier vérifié par un comptable public. Trois mois avant la tenue d'un projet régional mais au plus tard le 13 mars 1993, l'organisme s'engage aussi à remettre un rapport d'étape.»

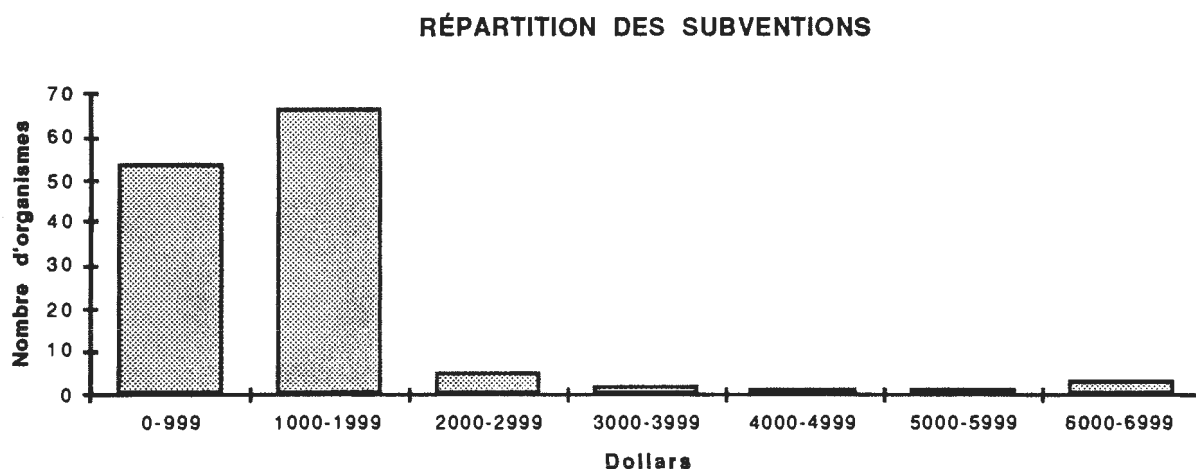
Il n'y a que très peu, sinon pas du tout, de trace de ces différents rapports dans les dossiers contenus au Ministère. En fait, seule la région de l'Outaouais, encore une fois, semble avoir remis un rapport d'activités au Ministère. Cependant, les directions régionales semblent plus documentées que le Ministère. Donc, l'information ne s'est peut-être pas rendue à la direction de Québec.

5- Modalités de subvention: «pour l'organisation de manifestations culturelles régionales: la subvention est attribuée au rythme suivant : 2 000 \$ pour chacune des quatre premières manifestations régionales conformes aux exigences et 1 500\$ pour

chacune des quatre autres. Toutes autres manifestations régionales doivent apparaître à la programmation, sans toutefois influencer le calcul de la subvention.»

La figure suivante nous démontre que la subvention du MLCP ne semble pas être toujours répartie ainsi. De plus, un interlocuteur d'une région nous a également mentionné que cette modalité de répartition n'était que pour la forme et, qu'en réalité, la subvention était prise dans l'ensemble de la manifestation régionale, c'est-à-dire que l'on ne pouvait pas savoir exactement à quoi la subvention a servi. Il serait donc intéressant pour le ministère de s'interroger sur l'utilité de cette modalité.

Figure 1



2.1.4 Extrants du programme

Les extrants de ce programme sont des subventions aux différents organismes régionaux, provinciaux et jeunesse promoteurs de manifestations culturelles. Une analyse de ces extrants est présentée à l'annexe 1. Il s'agit de différents ratios d'extrait permettant de démontrer l'utilisation de la subvention du MLCP.

Ces ratios sont les suivants :

- 1- pourcentage de la subvention du MLCP sur le budget total de la manifestation;
- 2- subvention du MLCP ventilée par jeune participant;
- 3- subvention du MLCP ventilée par heure/participant;
- 4- subvention du MLCP ventilée par spectateur;
- 5- subvention du MLCP ventilée par heure/spectateur;
- 6- budget total ventilé par jeune participant;
- 7- budget total ventilé par heure/jeune participant;
- 8- budget total ventilé par spectateur;
- 9- budget total ventilé par heure/spectateur;
- 10- pourcentage du revenu d'admission sur le budget total;
- 11- pourcentage du total des subventions gouvernementales sur le budget total;
- 12- pourcentage des subventions totales sur le budget total;
- 13- pourcentage des revenus d'inscription sur le budget total.

Ces ratios peuvent également permettre de mieux comprendre le mode de financement des différentes manifestations ainsi que leur niveau de financement.

3. CADRE CONCEPTUEL

Les gestionnaires compétents cherchent à éviter les erreurs coûteuses et à prendre des décisions éclairées. A cet égard, l'évaluation de programmes leur fournit un moyen important pour y parvenir. Elle vise essentiellement à fournir des réponses objectives à certaines questions des décideurs et donc à éliminer tout jugement fondé exclusivement sur une perception plus ou moins intuitive de la réalité ou sur une collecte informelle et anecdotique de renseignements. D'abord perçue uniquement comme un moyen de mesurer les effets d'un programme existant, l'évaluation de programmes est devenue une méthode privilégiée pour orienter la prise de décision avant même que le programme soit implanté. En effet, les mesures prises avant l'application du programme aident à une meilleure compréhension du problème à la base du programme et permettent de mettre en place de meilleurs moyens d'intervention en plus d'obtenir plus de rigueur au niveau des résultats de l'évaluation en comparant l'état des cibles avant et après l'application du programme.

En évaluation de programmes, nous utilisons un cadre formel qui guide le chercheur tout au long de sa démarche. L'établissement de ce cadre est un préalable à toute action concrète. Ce chapitre sera consacré à la présentation de ce cadre et des concepts-clés y étant attachés.

3.1 Cadre de référence

Un volume récent intitulé *Management public; comprendre et gérer les institutions d'état*, publié sous la direction de Roland Parenteau (1992) consacre un chapitre entier à l'évaluation de programmes. Les auteurs de ce chapitre (Marceau, Otis et Simard) y concentrent les résultats de leurs recherches sur la phase d'évaluation du processus décisionnel et présentent une grille d'analyse spécifiquement dédiée à cette partie. Nous présenterons d'abord succinctement cette grille comportant 12 questions au tableau 1 et nous en expliquerons les principaux éléments par la suite.

1. Les douze grandes questions de l'évaluation de programmes

a) Questions sur les intentions du programme

- 1- Quelle est sa raison d'être?
- 2- Quelles sont ses cibles?
- 3- Quels sont ses objectifs?

b) Questions sur le programme et ses effets

- 4- Quelle est la nature de son intervention?
- 5- Quelles sont les ressources qui y sont investies?
- 6- Quelles sont ses activités de production?
- 7- Quels sont ses extrants?
- 8- Quels sont ses impacts?

c) Questions d'évaluation proprement dites

- 9- Quelle est l'atteinte de ses objectifs?
 - 10- Quel est le rendement de ses ressources?
 - 11- Quelles sont ses solutions de rechange?
 - 12- Quelle est sa valeur?
-

Selon ces auteurs, la raison d'être d'un programme consiste à comprendre les motifs pour lesquels l'État et son administration ont choisi d'entreprendre des actions... «Quel a été le problème dont la solution passait nécessairement par la mise en oeuvre de tel programme?»

Établir la cible du programme consiste à repérer la situation insatisfaisante qui fera l'objet d'une intervention.

Quant aux objectifs, ces auteurs parlent de résultats escomptés qu'ils distinguent de l'ensemble de tous les résultats qui découlent d'un programme. Ils notent aussi au passage qu'un programme peut avoir plusieurs cibles et plusieurs objectifs. Ils ajoutent également que l'établissement de la cible d'un programme importe beaucoup plus que la détermination de l'objectif, et que comme les indicateurs de rendement sont construits à partir des indicateurs de cible plutôt que des indicateurs d'objectif, l'absence d'objectifs précis à un programme ne cause pas de problèmes majeurs à l'évaluateur.

La nature de l'intervention prend surtout un aspect descriptif du programme mis en place. Quant aux ressources investies dans le programme, elles regroupent à la fois les ressources humaines, matérielles et financières. Les activités de production sont celles qui conduisent aux extrants, qui sont les biens produits ou les services rendus, selon le cas.

Les impacts sont les effets des interventions ou des programmes sur les cibles. Les auteurs prennent soin de bien distinguer les extrants des impacts puisque les premiers peuvent exister sans les seconds.

La mesure de l'atteinte des objectifs, le rendement des ressources et les solutions de rechange ne nécessitent pas, ici, d'informations explicatives. Leur sens est bien connu.

La grille proposée par Marceau, Otis et Simard nous servira de cadre. Les questions sur les intentions ont pour but de connaître pourquoi Jeune relève amateur a été créé, soit sa raison d'être. Les réponses à ces questions viendront surtout de l'examen de la littérature sur l'économie de la Culture. Les questions sur le programme et ses effets viseront à vérifier si et comment les objectifs spécifiques de notre étude sont atteints. Les questions d'évaluation proprement dite nous conduiront au rendement des ressources, aux propositions d'amélioration et aux conditions facilitantes.

Nous suivrons plus spécifiquement la démarche suivante:

- 1 L'étude de la raison d'être permet de déterminer le besoin au niveau de la société en manifestations culturelles de la jeune relève amateur et pourquoi le gouvernement devrait ou ne devrait pas financer ces manifestations.

- 2 La nature de l'intervention décrit quels moyens le MLCP a mis en place pour atteindre ses objectifs.
- 3 L'analyse des ressources investies dans «Jeune relève» couvre les ressources humaines, matérielles et financières, selon la disponibilité des données.
- 4 Les activités de production décrivent sommairement les subventions accordées aux organismes de loisir.
- 5 Les extraits décrivent les trois volets du programme.
- 6 Les impacts mesurent les effets des subventions sur les cibles de Jeune relève.
- 7 Le rendement des ressources met en relation les ressources humaines, matérielles et financières avec les impacts et les extraits.

Enfin, des éléments extraits du document: Méthodes d'évaluation des programmes publié par le Contrôleur général du Canada seront aussi utilisés en vue de réaliser au mieux le mandat qui nous est confié.

4. MÉTHODOLOGIE

Pour répondre aux questions d'impacts, il existe différentes méthodes de collecte de données ainsi que diverses méthodes d'analyse de ces données.³ Dans le cadre de notre évaluation, nous avons effectué le dépouillement d'ouvrages spécialisés, l'étude de dossiers ainsi que des enquêtes par questionnaires. Les données obtenues ont ensuite été étudiées à l'aide de tests statistiques de différences de moyennes et de proportions ainsi que d'analyses de régression, effectués au moyen du logiciel d'analyses statistiques Statgraphics de la société «Statistical Graphics Corporation».

4.1 L'analyse statistique

4.1.1 Test de différence de moyennes et de proportions

Pour tester les différences de moyennes, nous avons utilisé le test d'hypothèses classique **t** de «Student». Quant au test de différence de proportions, nous avons utilisé les tests de **z** usuels. Rappelons que ces tests d'hypothèses impliquent deux échantillons aléatoires à partir desquels on détermine laquelle des deux hypothèses suivantes peut-être retenue, soit que les deux moyennes ou les deux proportions ne sont pas différentes entre elles, ou encore que les deux moyennes ou les deux proportions sont différentes l'une de l'autre. Les résultats de ces tests sont présentés au chapitre 7.

4.1.2 Test de régression statistique

La régression est utilisée lorsque l'on veut étudier la liaison pouvant exister entre deux variables, ou entre une variable et plusieurs autres variables. Cette liaison peut prendre plusieurs formes allant de l'indépendance complète à la liaison fonctionnelle. Dans le domaine des sciences économiques et sociales, bien que les phénomènes ne se laissent pas facilement emprisonner par une relation rigide, il est néanmoins facile de concevoir l'existence d'une certaine relation entre différentes variables.

³ ROSSI, Peter H. et FREEMAN, Howard E., Evaluation. A Systematic Approach, Quatrième édition, Beverly Hills, Sage Publications, 1989.

Par régression on entend précisément un modèle mathématique cherchant à expliquer la variabilité d'un phénomène mesurable par celles d'autres facteurs également mesurables et choisis pour leur valeur explicative. Le modèle mathématique sous-jacent peut prendre plusieurs formes explicites, et l'une des formes les plus simples est de l'écrire comme une fonction linéaire des variables explicatives.

Les modèles de régression étudiés pour cette évaluation sont présentés et détaillés au chapitre 7.

4.2 Questionnaire d'évaluation

Pour effectuer cette évaluation, un questionnaire comprenant 33 questions réparties en trois catégories a été utilisé. On retrouvera, à l'annexe 3, une copie de ce questionnaire.

Les questions, élaborées en collaboration avec trois professionnels du MLCP, tiennent compte de tous les éléments qu'il nous était possible d'obtenir afin d'effectuer l'évaluation la plus complète possible.

La première partie du questionnaire est composée de 16 questions représentant les données générales sur la manifestation. Il s'agit entre autres des nombreuses données budgétaires ainsi que celles sur les lieux, dates et nombre d'années d'existence de la manifestation.

La deuxième partie comprend 12 questions sur chacune des représentations comprises dans la manifestation. C'est-à-dire que pour chaque manifestation, il peut y avoir plusieurs types de représentations (théâtre, danse, etc.) et que pour chaque type, il peut y avoir plus d'une représentation. Le répondant doit donc compléter une deuxième partie pour chaque représentation de chaque type, ce qui peut représenter une dizaine de questionnaires environ. Les questions comprises dans cette partie visent principalement le nombre de participants et de spectateurs, la durée de participation pour chacun de ces groupes ainsi que le coût d'accès et de participation.

Finalement, la troisième partie comprend cinq questions générales sur des éléments pouvant influencer la participation à la manifestation, soit l'existence de bourses aux gagnants, de membership officiel, la température et autres.

4.3 Méthodes de cueillette des données

Étant donné la démarche d'évaluation que nous utilisons, le cadre conceptuel a été complété par une recherche bibliographique de façon à mieux cerner les éléments théoriques expliquant la dynamique inhérente à l'évaluation de programmes culturels. Les renseignements recherchés lors de cette revue de littérature sont des compléments d'information et des outils permettant d'enrichir la réflexion sur la raison d'être du programme ainsi que de produire des devis, des mesures d'impacts et un questionnaire d'évaluation appropriés.

5. RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME

Dans ce chapitre, nous nous intéressons particulièrement aux différents aspects économiques du phénomène culturel et, bien que le «Programme d'aide financière aux manifestations de la jeune relève amateur» touche principalement à l'aspect du loisir culturel, ce dernier aspect de loisir est considéré ici comme étant englobé par cette étude du phénomène culturel.

Pour analyser la raison d'être du programme, nous répondons, dans ce chapitre, aux deux questions suivantes:

- Quel est le besoin de la société en manifestations culturelles de la jeune relève amateur ?
- S'il y a un besoin en manifestations culturelles, pourquoi le gouvernement devrait ou ne devrait pas financer ces manifestations ?

5.1 La demande en manifestations culturelles.

Cherchons d'abord à étayer la raison d'être en identifiant le besoin culturel de la société pour prouver que les manifestations financées par le programme correspondent à un besoin, à une volonté de payer du consommateur.

Selon une étude sur le financement des arts et de la culture au Québec⁴, les manifestations culturelles donnent lieu à un retour sur investissement à court, moyen et même très long terme de beaucoup supérieur à la mise de fonds initiale. Comme exemples célèbres, ils suggèrent les réalisations en matière de culture de Périclès qui fit d'Athènes une ville admirable ainsi que celles de l'empereur romain Hadrien qui attirèrent les artistes et penseurs .

⁴SAMSON BELAIR DELOITTE et TOUCHE, Etude sur le financement des arts et de la culture au Québec, Montréal, novembre 1990.

Evidemment, on peut s'interroger sur la pertinence de tels exemples, mais, pour les auteurs, le développement de la société québécoise tient en partie au développement des arts et de la culture. En fait, ils suggèrent que le développement d'une société est un processus multidimensionnel qui s'appuie sur une dynamique entre les trois dimensions du développement que sont l'économique, le social et le culturel.

*certains
voudraient
le faire
arriver
à quel
point?*

d'équilibre?

Selon cette dernière hypothèse, il serait inapproprié de tenter d'évaluer les retombées de la culture en terme économique à moins de l'évaluer sur une période de temps très longue (voir même en siècles). Alors, étant donné l'ampleur de la tâche, nous prendrons comme prémisse que dans une certaine mesure, la culture est un besoin de la société et qu'elle procure des retombées à l'ensemble de celle-ci. Cependant, il serait intéressant de préciser la volonté du consommateur à payer pour atteindre le niveau de culture «idéal». Sur ce point, Jean-Guy Lacroix⁵ nous dit que « si la demande de main-d'oeuvre a substantiellement augmenté, il demeure qu'il y a plus d'artistes, qu'il y a d'emplois. De même, en plus d'être irréguliers, instables, aussi diversifiés que l'est la production artistique dans les industries de la culture, les engagements sont toujours conditionnés par une très forte concurrence qui exerce une pression à la baisse sur le prix du travail artistique. Aussi, dans leur très grande majorité, les artistes n'obtiennent par la pratique de leur art qu'un faible revenu.»

*

Les auteurs Fischer et Brouillet⁶ nous disent, quant à eux, que «le Québec est un lieu privilégié en ce qui concerne le nombre et la qualité des événements. Mais ces faits cachent une réalité, une population restreinte et un manque de commanditaires majeurs ne permettent pas à la majorité des promoteurs d'obtenir des revenus à la hauteur des événements qu'ils produisent».

*

De plus, les analystes de la firme Samson Bélair Deloitte et Touche, nous disent que «tant que le décalage actuel entre l'offre et la demande prévaudra (décalage dû à la force créatrice du monde artistique, à l'étroitesse du marché québécois et au sous-développement de la demande), la mise en place de politiques de concentration et de sélectivité sera nécessaire. Ne pas reconnaître la présente suroffre entraînerait

*

⁵LACROIX, Jean-Guy, La condition d'artiste : une injustice, VLB Editeur, Outremont, 1990.

⁶FISHER, Vincent et BROUILLET, Roselyne, Les commandites : la pub de demain, Les Editions Saint-Martin, Montréal, 1990.

inévitablement une continuation de l'état de survie pour nombre d'organisations par le biais du saupoudrage des fonds disponibles.»⁷

Malgré le grand besoin en culture de la société, on peut donc penser qu'il y a surproduction due au besoin de créer, à de trop faibles ou mauvais efforts de marketing, ou encore à un accès trop facile à l'industrie culturelle pour les artistes.

Les manifestations culturelles de la jeune relève amateur se veulent, entre autres, une porte d'accès au marché de la culture, une pépinière d'artistes. Le Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur converge donc vers l'offre de biens culturels. Cependant, comme nous l'avons vu, l'offre de biens culturels est élevée par rapport à la demande. Est-ce à dire que le programme n'a pas de raison d'être? Une étude d'Edwing G. West⁸ nous apporte certaines pistes de réponses. Tout d'abord, son étude démontre que la population reconnaît au domaine de la culture certains bénéfices externes.

Pour avancer cette affirmation, il a effectué une recherche par questionnaire en Ontario. Le but de cette recherche était de mesurer la propension à payer du citoyen pour financer les activités culturelles, même s'il n'assiste à aucun de ces spectacles. Il semble que le niveau actuel de financement des arts par le public ait atteint le niveau plafond que les contribuables sont prêts à payer.

Au tableau 2, nous présentons les bénéfices externes des arts de performance rapportés par les contribuables non utilisateurs lors de l'étude d'Edwin West. Un bénéfice externe est un avantage ressenti par une personne sans qu'elle ait bénéficié directement d'un bien. Par exemple, un propriétaire de restaurant peut n'avoir jamais assisté aux spectacles donnés dans un établissement voisin, mais il en retire quand même un avantage, car le restaurant qui lui appartient peut faire des «affaires d'or» les soirs de spectacle en raison de l'affluence du public avant et après les représentations. Il est donc avantageux, pour lui, que les spectacles aient lieu même s'il n'y assiste pas.

⁷Ibid 4

⁸WEST, Edwin G., Subsidizing the Performing Arts, Ontario Economic Council Policy Studies, Toronto, 1985.

2. Bénéfices externes des arts de performance rapportés par les contribuables non utilisateurs.

BÉNÉFICES EXTERNES	% DES RÉPONDANTS
Plus d'emplois (d'affaires) dans la région	2
Anticipation d'une utilisation future	20
Fierté nationale	7
Le bien-être des générations futures	11
Importance du facteur éducatif	7
Autres	13
Pas de bénéfices perçus	40
Total	100

WEST, Edwin G., Subsidizing the Performing Arts, Ontario Economic Council Policy Studies, Toronto, 1985.

Cette étude, menée en 1985 en Ontario auprès de 463 répondants à une enquête téléphonique, démontre que 60% des contribuables non utilisateurs des différents biens liés aux arts de performances, reconnaissent des bénéfices externes aux dépenses publiques dans ce domaine, que ce soit indirectement, comme une augmentation de l'activité économique, ou encore comme un facteur éducatif pour leurs proches.

West fait également ressortir d'autres points intéressants qui touchent aux fondements du «Programme d'aide financière de la jeune relève amateur». Il nous dit entre autres que le raisonnement sur les externalités suggère qu'il serait plus approprié de supporter les petites entreprises culturelles innovatrices, soit celles que l'on peut décrire comme étant immatures et en phase de développement. De plus, pour augmenter le nombre de spectateurs, il faut selon West, que les jeunes à l'école soient plus exposés aux activités culturelles. L'étude statistique démontre que si les jeunes participent à des activités culturelles, ils seront plus enclins à aller voir des spectacles plus tard.

En ce sens, le «Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur» aurait donc comme raison d'être de permettre à un plus grand nombre de jeunes de participer à des activités culturelles dans le but d'influer sur la demande future de biens culturels.

Les manifestations culturelles de la jeune relève amateur devraient éviter une prolifération inadéquate de certaines parties de l'offre (trop de spectacles du même type) et surtout d'augmenter la qualité de l'offre par un meilleur encadrement des jeunes. De plus, une différenciation devrait être faite entre les manifestations servant de tremplin professionnel et celles ayant des finalités surtout éducatives. Ces dernières servant à moyen et long terme à augmenter la demande en biens culturels.

5.2 Implication du gouvernement dans le financement des manifestations culturelles.

Maintenant que nous avons discuté, dans la première section, d'un besoin potentiel en manifestations culturelles de la jeune relève amateur, et bien qu'il soit probablement inférieur à l'offre, nous devons nous demander pourquoi le gouvernement devrait les financer ?

Pour répondre à cette question, nous allons baser notre analyse sur le fondement théorique suivant, soit que les subventions publiques, en remplaçant une partie des frais d'admission ou d'achat, créent un surplus de biens qui conduit à consommer au delà de la consommation optimale lorsqu'il s'agit d'un bien privé pris au sens économique. Alors, si les lois du marché s'appliquaient, il y aurait une diminution du nombre de spectacles ou une augmentation des coûts d'assistance ou encore les deux à la fois.

Samson Bélair Deloitte et Touche relèvent divers éléments, dans leur étude, pouvant être reliés à notre préoccupation.⁹ Premièrement, la gratuité ne crée pas d'augmentation de la consommation régulière, c'est-à-dire que l'offre de spectacles gratuits peut faire diminuer l'assistance aux spectacles payants: «Il est même permis de croire que la gratuité puisse exercer des effets pervers sur l'assistance aux spectacles

⁹Ibid 4

habituels, en saison» . De plus, ils nous disent que les événements ou les festivals sont actuellement surutilisés et ne servent peut-être pas vraiment la cause de la culture. «Lors du festival de jazz de Montréal, on ne sait plus si c'est l'art que l'on veut faire vivre intensément ou si c'est le retour du beau temps que l'on fête avec ardeur. Que penser d'un festival de jazz en janvier ?»

Finalement, leur étude relève que : « Les fusions, contrairement à tous les autres secteurs d'activité, ne sont jamais envisagées, alors que les économies d'échelle ou les effets de synergie, mériteraient d'être étudiés sérieusement.» De plus, «Il est difficile voire impossible d'emprunter d'une banque pour faire une oeuvre d'art car dans plusieurs cas, l'oeuvre prend une valeur marchande lors de la mort du créateur.»

Quant à West, il suggère qu'il ne serait pas nécessaire d'augmenter le financement public de la culture, car au niveau actuel, la plupart des bénéfices externes auraient déjà été internalisés. Le Canada est maintenant au niveau des meneurs mondiaux. Il recommande également le passage du «supply-side» au «demand-side» en donnant des coupons rabais à des groupes cible. C'est-à-dire ne plus subventionner l'offre de biens culturels mais bien la demande de biens culturels, soit ceux qui assisteront aux manifestations culturelles professionnelles.

Ces divers éléments nous amènent à certaines conclusions. Tout d'abord, le coût de production d'une activité culturelle étant relativement élevé par rapport à la volonté à payer par rapport aux revenus aux guichets ou autres, un financement à l'aide de fonds extérieurs peut s'avérer nécessaire. Ce financement peut être sous forme de subventions publiques, de dons privés ou encore de prêts de divers intervenants, bien que les prêts privés soient plus difficiles à obtenir.

Ensuite, il y a une trop grande utilisation de la gratuité surtout lors de festivals. Un tarif, bien que minime, pourrait permettre une entrée monétaire appréciable. Or, la culture par son aspect de bien public, amène une augmentation du bien-être de la société dans son ensemble et il semble difficile de tarifier cette partie des retombées de la culture. Celle-ci peut alors être assimilée à un bien public et être financée par le gouvernement.

Cependant, comme la culture par la voie de spectacles, oeuvres-d'art et autres comporte également une consommation privée, les organismes culturels devraient retirer une

certaine somme d'argent équivalant à la valeur privée du bien culturel en cause. Et comme la valeur des biens culturels est souvent difficile à évaluer, la théorie économique nous suggère que la valeur du marché doit s'appliquer, c'est-à-dire le prix que les clients sont prêts à payer pour se procurer ce bien.

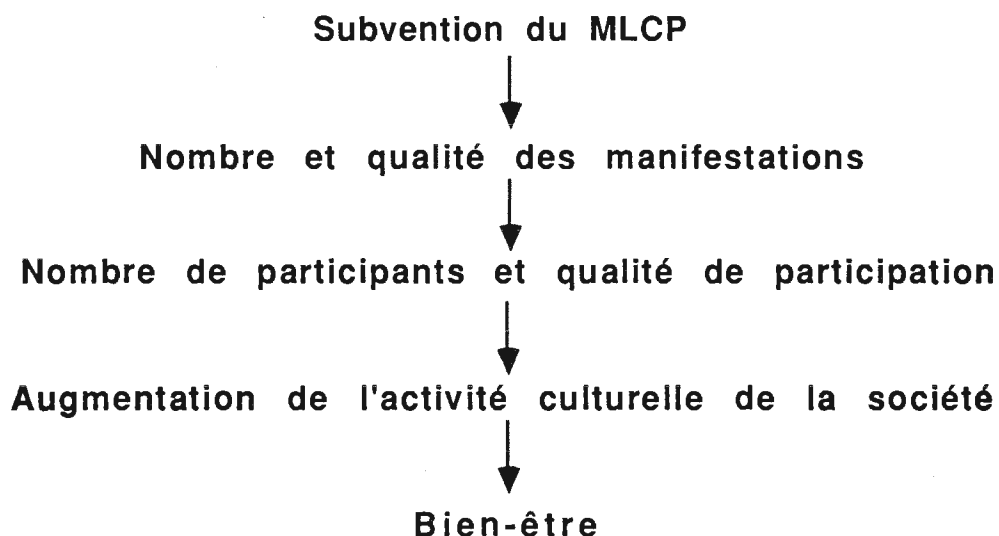
Donc, en résumé, les manifestations culturelles devraient d'abord être financées par des tarifs d'admission, de participation ou de vente et, ensuite, être financées par les divers paliers de gouvernements sous forme de prêts et de subventions.

6. CIBLES DU PROGRAMME

Identifier la cible du programme consiste à repérer la situation insatisfaisante qui sera l'objet d'une intervention. La cible correspond à la situation que l'on cherche à modifier par ce programme.

6.1 Détermination des cibles

Pour déterminer les stratégies de mesure d'impact, il faut tout d'abord connaître la ou les cibles du programme. Nous savons que le programme veut augmenter l'offre de loisir culturel de la jeune relève amateur, mais dans quel but? Regardons la chaîne causale suivante :



Nous pouvons y voir que le but ultime de la subvention est d'améliorer le bien-être de la société. C'est donc sur le bien-être que nous devrions mesurer l'impact de la subvention.

Selon la théorie économique ainsi que l'étude de la raison d'être, il y a deux niveaux de bien-être à évaluer. Le premier niveau est le bien-être économique accru de l'artiste lui-

même et nous l'approximons par son salaire. On pourrait donc s'attendre à ce que la subvention permette, à moyen ou long terme, à un artiste d'augmenter son revenu en raison de la demande accrue pour ses oeuvres. Le deuxième niveau de bien-être économique est celui qui se rapporte à toute la société, soit la partie non privée du bien-être. Ce type de bien-être existe en raison par exemple, de la renommée d'un orchestre symphonique de qualité, d'artistes comme Céline Dion nous faisant connaître internationalement, etc. Cependant, ce type de bien public renferme également une part de bien privé, car le spectateur intègre pour lui-même le spectacle auquel il assiste. On peut donc voir que l'offre publique de bien public entraîne également une offre de bien privé.

Ainsi, l'évaluation de l'impact du programme sur le bien-être public semble utopique pour l'instant. Cependant, dans quelques années, une approximation pourrait être apportée par l'évaluation du bien-être économique de l'artiste et du spectateur, soit la partie privée du bien-être, en étudiant principalement le revenu de l'artiste dans le temps ainsi que la volonté de payer du consommateur.

Alors, comme on ne peut évaluer l'impact sur le bien-être, nous devons regarder l'élément en amont de notre chaîne causale et s'interroger sur la façon d'évaluer l'augmentation de l'activité culturelle de la société. Cependant, cette évaluation demanderait la conception d'un modèle économique complexe tenant compte de nombreuses variables que nous devrions observer sur plusieurs années.

L'élément en amont de la variable du bien-être dans notre chaîne causale est le nombre de participants au programme. Le terme participant représente ici les jeunes qui participent activement aux manifestations en tant qu'artistes et autres, ainsi que tous les gens assistant aux manifestations, soit le public. Il s'agit de l'élément le plus en aval dans notre chaîne causale qui peut être évalué dès maintenant. L'évaluation d'une augmentation ou non de cet élément nous permettra de déduire l'impact du programme sur le bien-être de la société, en tenant toujours compte que la raison d'être véhiculée par le programme est de favoriser l'augmentation du nombre de participants, de la durée de participation et de la qualité de la formation reçue dans le but que ces participants deviennent des consommateurs de biens culturels par la suite.

Voilà donc la chaîne logique nous permettant de déterminer quelles sont les variables d'intervention, soit les variables-cibles sur lesquelles nous allons mesurer l'impact du programme. Ces variables sont: le nombre d'heures/participant, la qualité de la formation reçue et le nombre d'heures/spectateur. Bien qu'à la base, ces trois cibles soient d'égale importance, l'étude de la raison d'être nous suggère que les deux premières sont plus importantes que la troisième, car on retrouve¹⁰ une plus grande corrélation entre la consommation de biens culturels et le fait d'avoir déjà participé à des manifestations culturelles, qu'entre la consommation de biens culturels et le fait d'avoir assisté en tant que spectateur à des manifestations culturelles.

6.1.1 Le nombre d'heures/participant

Le programme a comme objectif principal d'augmenter la participation des jeunes aux activités culturelles. Il était donc important, pour nous, de vérifier l'augmentation du nombre de participants aux différentes manifestations subventionnées. Cependant, nous devons également tenir compte de la durée de participation des jeunes aux manifestations, car celle-ci est généralement variable d'une manifestation à l'autre et d'une année à l'autre. Alors partant de l'hypothèse que l'expérience d'un jeune sera plus enrichissante pour lui si la durée est plus longue, toute chose étant égal par ailleurs, nous avons multiplié le nombre de participants et la durée de participation pour ainsi obtenir la variable-cible «nombre d'heures/participant». Cette variable nous permet donc de comparer sur une même base les différentes manifestations pour l'objectif de participation.

6.1.2 La qualité de la formation reçue¹¹

Une autre cible que nous avons jugée importante d'analyser est la qualité de la formation reçue. Tout comme la durée de participation peut avoir un impact certain sur l'expérience du jeune, la qualité de la formation donnée par les formateurs professionnels ainsi que le professionnalisme de l'équipement utilisé contribuent à

¹⁰ibid 8

¹¹Pour obtenir la valeur approximative de la qualité de la formation, il faut aussi tenir compte de la durée de participation.

enrichir cette expérience. Le questionnement que nous avons donc eu sur cette cible était de savoir comment évaluer la qualité d'un formateur ainsi que la qualité de la technique utilisée. Nous aurions pu analyser les curriculum vitae des formateurs, vérifier sur place leur compétence à l'aide d'experts, étudier en profondeur la liste des équipements utilisés ainsi que leur pertinence lors de la manifestation. Cependant, ces différents renseignements n'étaient soit pas disponibles, soit trop coûteux à obtenir ou encore impossibles à obtenir. Nous avons alors décidé d'utiliser la valeur des budgets accordés à ces deux postes, soit le budget technique pour l'équipement et le budget d'encadrement pour les formateurs. Évidemment nous sommes conscients que deux formateurs recevant la même rémunération n'ont probablement pas le même talent, tout comme certains investissements en équipements peuvent ne pas être pertinents, cependant il s'agit néanmoins des meilleurs indicateurs nous permettant d'approximer la qualité de la formation reçue. Nous avons également tenu compte de la durée de participation pour ventiler ces budgets en valeur comparable, soit la qualité (en dollars) de la formation reçue par heure/participant.

6.1.3 Le nombre d'heures/spectateur

Selon le même objectif de participation discuté précédemment, nous avons voulu enrichir notre modèle en nous intéressant à la participation populaire, soit les spectateurs. Bien que certaines études¹² démontrent que la participation directe en tant que chanteur par exemple, apporte un enrichissement plus durable chez une personne que le seul fait d'avoir été spectateur, nous avons tout de même voulu intégrer cette cible potentielle du programme qui rejoint l'objectif de promotion du loisir culturel. Pour les mêmes raisons que celles citées pour notre première cible, nous avons ici aussi composé cette cible en multipliant le nombre de spectateurs par la durée des spectacles.

¹²ibid 8

7. MESURES DES IMPACTS

Identifier les impacts du programme consiste à connaître les effets réellement dus à l'application du programme. Comme ce dernier cherche à modifier une situation-cible, il importe de connaître précisément l'état de cette situation après intervention.

Nous voulons donc trouver l'impact net du programme sur les trois cibles que nous avons déterminées plus tôt. Pour trouver cet impact net, nous devons déterminer la différence entre les situations avant et après programme, tout en isolant cette différence de tout autre facteur pouvant l'expliquer, pour ne garder que l'impact du programme à l'étude.

7.1 Devis d'évaluation

Les devis d'évaluation décrivent la façon de procéder pour fournir des éléments de preuve relatifs aux résultats qui peuvent être attribués au programme. La preuve dépendant de la rigueur des devis utilisés, nous présentons, dans les pages suivantes, les divers modèles d'évaluation ayant inspiré nos choix lors de l'élaboration de cette étude.

7.1.1 Devis d'évaluation classique

Le devis classique idéal suppose la comparaison de deux groupes identiques en tous points, sinon que l'un d'eux a été exposé au programme. Il s'agit du groupe expérimental (exposé au programme) et du groupe témoin (non exposé). Toute différence entre ces groupes peut donc être attribuée au programme. Cet idéal est cependant difficile à atteindre dans la pratique étant donné que l'on ne peut établir l'équivalence parfaite des deux groupes. Ceux-ci sont composés de sujets différents et ils différeront donc l'un de l'autre d'une certaine manière.

Pour corriger ce dernier problème, nous pouvons utiliser le devis classique probabiliste, dans lequel on tente d'assurer l'équivalence initiale des groupes en les créant au moyen

d'une répartition aléatoire, ce qui permet de garantir que ceux-ci sont au moins équivalents sur le plan statistique, c'est-à-dire que les valeurs attendues des mesures avant programme sont égales. Il ne s'agit donc pas d'une équivalence parfaite comme le fait remarquer le Contrôleur général: «Probabilistic equivalence does not, of course, imply equivalence in fact. Comparison group members may be generally older, while participant group members may have higher wages in previous work.»¹³

Le devis d'évaluation classique avec répartition aléatoire comporte aussi des mesures avant-programme et des mesures après-programme. On peut l'illustrer comme suit:

		Mesure avant	Exposition au programme	Mesure après
Groupe expérimental	R	O _E	X	O _E '
Groupe témoin	R	O _T		O _T '

où «O_E», «O_T», «O_E'» et «O_T'» représentent les mesures, «X» l'exposition au programme et «R» la répartition aléatoire.¹⁴

De ce devis découle le modèle d'évaluation suivant:

		Exposition au programme	Mesure après
Groupe expérimental	R	X	O _E
Groupe témoin	R		O _T

¹³OFFICE OF THE COMPTROLLER GENERAL, A comparison of experimental and model-based approaches to estimating program impacts, mars 1988.

¹⁴Dans le modèle d'évaluation idéal, où les groupes sont identiques en tous points, le résultat attribué au programme est manifestement O_E' - O_T' étant donné que O_E = O_T.

Ce devis, d'application simple, exige de prendre des mesures uniquement après l'exposition au programme et il est rigoureux puisque les éléments des deux groupes sont répartis au hasard.

Il existe cependant un phénomène important relié à l'utilisation de ces devis d'évaluation que l'on nomme la «validité». Le Contrôleur général du Canada en parle en ces termes: «La validité de la conclusion quant au programme existant - qu'on appelle ordinairement la validité interne - permet uniquement d'affirmer que, si les conditions qui existaient au moment où l'étude a été réalisée se répétaient, la mise en oeuvre du même programme entraînerait probablement le même résultat.»¹⁵

Parmi ces facteurs qui restreignent la validité des conclusions au sujet du degré auquel un programme a produit un certain résultat, on peut nommer l'effet dû à la sélection, l'effet dû aux instruments de mesure, la maturation des groupes ainsi que des problèmes de représentativité des échantillons qui peuvent influencer les résultats de la recherche.

Le Contrôleur général présente également une autre forme de validité: «Des questions de validité différentes se posent lorsqu'il s'agit d'évaluer la mise en oeuvre restreinte d'un programme, notamment celles de la représentativité de la population à l'étude et de la validité des constatations dans des conditions futures. On ne peut aboutir à une conclusion généralisée crédible et utile sans examiner ces obstacles à la validité externe.»¹⁶

La connaissance de ces obstacles potentiels permet de choisir le devis et les groupes d'évaluation de manière à contourner ou à diminuer l'effet de ces obstacles sur la recherche.

¹⁵BUREAU DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL, Méthodes d'évaluation de programmes : Mesure et attribution des résultats des programmes, Ottawa, janvier 1991.

¹⁶ibid 15.

7.1.2 Devis d'évaluation à séries chronologiques

Les devis à séries chronologiques sont caractérisés par une série de mesures échelonnées dans le temps, à la fois avant et après l'exposition au programme et pouvant comporter un groupe témoin.

Le Contrôleur général nous dit que tous les modèles à mesures avant et après le programme pourraient être transformés en modèles chronologiques et ceci signifie que «les modèles chronologiques qui ne comportent que quelques mesures avant et après le programme sont exposés à tous les obstacles à la validité interne qui se présenteraient dans le cas des modèles à mesures simples correspondants. Par contre, une bonne série chronologique de mesures avant et après permet à l'évaluateur d'éliminer un grand nombre de ces obstacles»¹⁷.

Le modèle à séries chronologiques avec groupe témoin non équivalent¹⁸ est un modèle chronologique courant permettant de faire plusieurs mesures antérieures et postérieures. On peut le représenter comme suit:

	Mesure avant	Exposition au programme	Mesure après
Groupe expérimental	O _{E1} O _{E2} O _{E3}	X	O _{E4} O _{E5} O _{E6}
Groupe témoin	O _{T1} O _{T2} O _{T3}		O _{T4} O _{T5} O _{T6}

A l'aide de ce modèle, on peut déceler les conséquences d'un programme donné par le changement qui se manifeste dans la suite d'observations mesurées.

¹⁷Ibid 15.

¹⁸Le groupe témoin non équivalent «est choisi de façon à ce que ses caractéristiques importantes ressemblent le plus possible à celles du groupe exposé au programme. Le degré de similarité peut être établi au moyen d'une comparaison effectuée avant le programme. Dans la mesure où il y a un bon appariement (d'après les variables qui semblent exercer une influence sur les variables du résultat), on peut dire que le modèle s'apparente au modèle probabiliste avec groupe de comparaison et qu'il permet d'éliminer de nombreux obstacles à la validité interne.» Ibid 16.

Alors, comme dans certains cas on ne peut pas faire de répartition aléatoire, on peut souvent établir un groupe témoin qui ressemble suffisamment au groupe expérimental pour permettre des déductions valables sur les résultats attribuables au programme. Ces devis, nommés quasi expérimentaux, sont caractérisés par l'utilisation de groupes témoin non équivalents sur le plan de la statistique pour faire les déductions sur les résultats d'un programme. Le groupe témoin peut être, soit un groupe créé qui n'a pas été exposé au programme, soit un groupe réflexif, c'est-à-dire le groupe expérimental lui-même avant son exposition au programme. Le Contrôleur général décrit ce type de devis ainsi: «Étant donné que le groupe expérimental et le groupe de comparaison devraient normalement subir l'influence des mêmes facteurs externes, il est peu probable qu'un changement observé soit attribuable à un fait autre que le programme. Comme pour tout modèle dans lequel on utilise un groupe de comparaison non équivalent, les groupes doivent être suffisamment semblables pour que les caractéristiques à examiner tiennent. Des modèles chronologiques comme celui-ci peuvent être assez rigoureux.»¹⁹

Le devis précédent a comme cas particulier un modèle à mesures après le programme seulement. Voici ce modèle:

	Exposition au programme	Mesure après
Groupe expérimental	X	O _{E1} O _{E2} O _{E3}
Groupe témoin		O _{T1} O _{T2} O _{T3}

Ce type de devis peut permettre d'analyser diverses conséquences d'un programme qui dépendent du facteur temps. Comme par exemple de savoir si l'effet est continu ou s'il se détériore avec le temps, s'il est immédiat ou encore à retardement.

¹⁹Ibid 15.

7.2 Comparaison des groupes d'évaluation

Pour réaliser notre étude, nous avons envisagé initialement d'appliquer un modèle de devis à séries chronologiques avec groupe témoin non équivalent et à mesures après le programme seulement. Étant donné que les différents organismes n'ont pu nous fournir plusieurs données après programme, nous n'avons pu effectuer une analyse temporelle sur les données. Nous avons donc finalement utilisé un modèle de devis non chronologique à mesures après le programme seulement avec groupe témoin non équivalent et deux groupes soumis au programme.

Après avoir décrit ces groupes, nous allons, dans cette section, les comparer entre eux en effectuant des analyses de différences de moyennes entre les valeurs de différentes variables des groupes exposés au programme et témoin.

7.2.1 Les groupes d'évaluation choisis

Le devis retenu pour les fins de notre analyse comporte trois groupes dont deux furent exposés au programme. Le premier est un groupe exposé au programme qui est constitué des 16 manifestations de la région Chaudière/Appalaches ayant reçu une subvention du MLCP.

Le deuxième groupe exposé au programme est constitué de toutes les manifestations régionales subventionnées de toutes les régions du Québec que nous avons pu traiter, soit 136 manifestations.²⁰

Le troisième groupe est un groupe contrôle constitué de 30 organismes comparables de la région Chaudière/Appalaches n'ayant pas reçu cette subvention du MLCP. Comme il est relativement difficile d'obtenir des informations d'organismes souvent bénévoles, autant de la part des organismes subventionnés par le MLCP, que pour les organismes qui n'ont pas été subventionnés par le MLCP et que nous avons une limite de temps disponible à la cueillette, il a été décidé de prendre comme groupe témoin un échantillon de 30 organismes de la région Chaudière/Appalaches ayant organisé des

²⁰Une analyse approfondie des données régionales est présentée à l'annexe 1.

manifestations culturelles pour les jeunes au cours des deux dernières années. Nous avons choisi cette région car, parmi les régions près de Québec, elle est celle dont les données nous semblaient les plus accessibles.

Le devis utilisé se représente de la façon suivante :

	Exposition au programme	Mesure après
1^{er} Groupe expérimental (16 organismes de la région Chaudière/Appalaches)	X	O _E
2^e Groupe expérimental (136 organismes régionaux)	X	O _{E'}
Groupe témoin (30 organismes non subventionnés de la région Chaudière/Appalaches)		O _T

7.2.2 Résultats comparatifs: premier groupe expérimental versus groupe témoin

Nous avons tout d'abord vérifié la comparabilité entre le premier groupe expérimental composé de seize organismes de la région Chaudière/Appalaches et le groupe témoin, en analysant certaines des variables pouvant expliquer les variations sur les cibles. Ces variables sont le budget total de l'activité, le coût d'inscription du participant ainsi que le coût d'admission des spectateurs. Les résultats présentés au tableau 3 démontrent que seul le coût d'inscription des participants est significativement plus élevé pour le groupe témoin que pour le 1^{er} groupe exposé au programme. Les trois autres variables ne démontrant pas de différence significative.

Pour le coût d'inscription des participants, la moyenne du groupe témoin est de 90\$ alors que la moyenne du groupe exposé au programme est de 11\$. Cette différence pourrait s'expliquer, entre autres, par le fait que le groupe témoin est presque exclusivement composé d'étudiants assistant à des cours qui sont suivis de

représentations. Donc, les jeunes de ce groupe ne s'inscriraient pas uniquement pour le spectacle mais surtout pour les cours.

Étant donné cette différence, on ne peut donc dire que nos groupes sont comparables d'autant plus que de nombreuses autres variables n'ont pas pu être vérifiées. Ce biais peut fausser la comparaison entre les groupes en surévaluant la valeur des impacts du groupe exposé au programme.

3. STATISTIQUES COMPARATIVES DES GROUPES 1 ET 3

Variables	1 ^{er} Groupe exposé au programme			Groupe témoin			Test t
	Moyenne	Écart-type	N	Moyenne	Écart-type	N	
Budget total	7175 \$	6107 \$	16	6373 \$	6376 \$	30	0.412
Coût d'inscription du participant	11 \$	53 \$	16	90 \$	104 \$	30	2.838**
Coût d'admission des moins de 30 ans	2.46 \$	3.34 \$	16	2.19 \$	2.79 \$	30	0.292
Coût d'admission des plus de 30 ans	3.67 \$	3.58 \$	15	2.34 \$	2.84 \$	26	1.312
Budget publicitaire	954 \$	1672 \$	12	288 \$	184 \$	20	1.783
Budget technique	4059 \$	3576 \$	12	2630 \$	2656 \$	20	1.275
Nombre de jeunes participants	184	473	16	84	84	30	1.136
Nombre total de spectateurs	1014	953	16	319	265	30	4.035**

** Différence significative au niveau de signification de 1%

Nous avons tout de même, par la suite, comparé quatre variables constituant les cibles, soit les budgets publicitaire et technique, le nombre de jeunes participants ainsi que le nombre total de spectateurs. Notons que les variables analysées ont pu l'être en raison de l'information obtenue lors de la collecte de données et que donc, de nombreuses autres données n'ont pu être analysées. Les résultats présentés au tableau 1 montrent que seul le nombre total de spectateurs ($t=4.035$) présente une différence statistiquement significative pour ces quatre variables. Nous n'avons cependant pu directement analyser les cibles étant donné que le nombre d'heures de participation n'est pas connu pour le groupe exposé au programme de cette région.

Nombre de jeunes participants

Une des variables les plus importantes à analyser est le nombre de jeunes participants. L'analyse de cette variable démontre qu'il n'y a pas de différence significative entre les groupes. Donc, autant de jeunes participent en moyenne aux activités non subventionnées qu'aux activités subventionnées et ce, malgré le fait que les activités non subventionnées comportent des frais d'inscription beaucoup plus élevés que ceux des activités subventionnées. Cela peut signifier que le programme n'a pas d'impact sur cette cible, ou encore que les deux groupes ne sont pas assez homogènes pour en tirer une quelconque conclusion. Cette dernière option nous semble la plus probable.

Budgets publicitaire et technique

Nous retrouvons le même phénomène pour les budgets publicitaire et technique. C'est-à-dire que nous ne pouvons dégager d'écart significatif entre les deux groupes. Une des raisons principales nous empêchant de dégager un écart est le faible taux de réponses à ces questions par les organismes composant le groupe témoin.

Nombre total de spectateurs

Une dernière variable dont nous avons pu faire l'analyse est le nombre total de spectateurs. À ce niveau, le nombre de spectateurs assistant aux manifestations du groupe exposé au programme est significativement plus élevé que le nombre total de spectateurs assistant aux manifestations du groupe témoin. La moyenne du nombre total de spectateurs pour le groupe contrôle est de 319 spectateurs alors que pour le groupe exposé au programme, la moyenne du nombre total de spectateurs est de 1014 spectateurs. Une explication possible pour cet écart est, ici encore, le fait que les manifestations du groupe exposé au programme visent souvent une participation populaire, alors que les manifestations du groupe contrôle sont avant tout un complément pour la formation reçue.

On ne peut cependant relier cette différence au seul impact du programme en raison des nombreuses autres variables dont l'impact n'a pu être déterminé. De plus, la faible taille de ces groupes (≤ 30) nous suggère que l'utilisation de devis à contrôle statistique, tel que présenté plus loin, pourrait nous permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

7.2.2 Résultats comparatifs: deuxième groupe expérimental versus groupe témoin

Pour compléter l'analyse faite à l'aide du groupe témoin, nous avons étudié les écarts au niveau de la moyenne entre celui-ci et l'ensemble de la population exposée au programme.

Rappelons que le groupe témoin est composé de 30 organismes de la région Chaudière/Appalaches non subventionnés par le MLCP et que la population du deuxième groupe exposé au programme est composée de 136 manifestations régionales ayant reçu une subvention du MLCP.

Le tableau 4 présente les résultats d'analyses de différences de moyennes et par la suite nous présentons l'analyse des trois variables démontrant une différence significative.

4. STATISTIQUES COMPARATIVES DES GROUPES 2 ET 3

Variables	2 ^e Groupe exposé au programme			Groupe témoin			Test t
	Moyenne	Écart-type	N	Moyenne	Écart-type	N	
Coût d'inscription du participant	12 \$	43 \$	136	90 \$	104 \$	30	6.598**
Budget total	6400 \$	5818 \$	136	6373 \$	6376 \$	30	1.754
Coût d'admission moins de 30 ans	2.41 \$	2.92 \$	134	2.19 \$	2.79 \$	30	0.645
Coût d'admission des plus de 30 ans	2.84 \$	3.17 \$	130	2.34 \$	2.84 \$	26	1.334
Budget publicitaire	283 \$	1520 \$	126	288 \$	184 \$	20	0.567
Budget technique	2615 \$	2907 \$	127	2630 \$	2656 \$	20	1.172
Nombre de jeunes participants	90	393	136	84	84	30	1.578
Nombre total de spectateurs	355	784	130	319	265	30	1.261
Durée d'implication du participant	49.6 h	46.9 h	134	23.6 h	19.7 h	30	2.973**
Durée du spectacle	4.3 h	5.5 h	134	2 h	0.78 h	30	2.280*

* Différence significative au niveau de signification de 5%

** Différence significative au niveau de signification de 1%

Coûts de participation (d'inscription)

Comme pour le 1^{er} groupe exposé au programme, nous avons déterminé ici aussi une différence significative entre les moyennes des coûts de participation pour un jeune participant. La moyenne du groupe témoin (90\$) est encore une fois supérieure à celle du groupe exposé au programme (12\$). Le coût de participation est la seule variable démontrant une différence au niveau de la comparabilité des groupes. Cependant, de nombreuses autres variables indépendantes n'ont pu être testées en raison de l'absence de données. Étant donné ces résultats, on ne peut donc dire que les groupes sont comparables à ce chapitre.

Durée d'implication

La durée d'implication du participant, que nous n'avons pu tester dans le premier cas, a été testée ici. L'analyse nous permet de dégager un écart significatif entre le groupe témoin et l'ensemble de la population exposée au programme. La moyenne pour le groupe contrôle est de 23.6 heures de participation alors que la moyenne pour le groupe exposé au programme est de 49.6 heures.

Durée du spectacle

Le résultat de l'analyse de la durée du spectacle démontre que la durée moyenne des spectacles du groupe exposé au programme est significativement supérieure à la durée moyenne des spectacles du groupe témoin. Il s'agit d'un résultat prévisible en raison de l'aspect participation populaire des manifestations composant le groupe exposé au programme, contrairement aux manifestations du groupe témoin qui ont la formation comme principal objectif. Ces derniers spectacles sont généralement plus courts, car ils n'ont pour but que de présenter les résultats des travaux des étudiants qui sont généralement moins nombreux que les participants aux manifestations subventionnées par le MLCP.

En résumé, le groupe témoin se différencie au niveau des frais d'inscription pour un jeune participant, qui sont beaucoup plus élevés que pour le groupe exposé au programme. Nous remarquons aussi qu'il n'y a pas de différence significative au niveau du coût d'admission pour les spectateurs, du nombre de spectateurs, au niveau des

budgets techniques, publicitaires et totaux de l'activité, ainsi qu'au niveau du nombre de jeunes participants.

Le groupe exposé au programme surpasse le groupe témoin au niveau des frais d'inscription, de la durée de participation des jeunes participants ainsi qu'au niveau de la durée du spectacle. Ces deux dernières durées sont supérieures pour le groupe exposé au programme. Cependant, étant donné que nous n'avons pu déterminer que les deux groupes sont comparables, nous ne pouvons dire que le programme a un impact sur ces manifestations.

Alors, étant donné que la taille de notre premier groupe exposé au programme et du groupe témoin est faible (≤ 30), et comme notre analyse ne nous permet pas de déterminer un impact significatif du programme sur les cibles, nous avons dû utiliser des devis à contrôle statistique, présentés à la section suivante.

7.3 Devis d'évaluation à contrôle statistique

Pour compléter les analyses effectuées à l'aide des devis à groupe contrôle, nous avons utilisé un devis d'évaluation à contrôle statistique qui consiste à effectuer des régressions linéaires multiples.

Comme il en a été fait mention au chapitre 4, par régression on entend précisément un modèle mathématique cherchant à expliquer la variabilité d'un phénomène mesurable par celles d'autres facteurs également mesurables et choisis pour leur valeur explicative.

Ce modèle mathématique peut être représenté par l'équation suivante: $y_i = a_0x_{i0} + a_1x_{i1} + \dots + a_kx_{ik} + e_i$, où y_i est la variable à expliquer (variable dépendante), $x_{i0} \dots x_{ik}$ les variables explicatives (variables indépendantes), $a_0 \dots a_k$ représentent un ensemble de paramètres à estimer et e_i est l'erreur ou résidu représentant l'incapacité du modèle à reproduire exactement la variable à expliquer. Ces paramètres sont habituellement estimés par la méthode des moindres carrés.

Contrairement aux devis classiques présentés à la section précédente, le principal avantage des devis à contrôle statistique, est de permettre l'évaluation du programme sans devoir construire au préalable des groupes témoin possédant les mêmes caractéristiques que le groupe exposé au programme. La régression linéaire, tout comme les devis à groupes contrôles, nécessite de connaître tous les phénomènes pouvant influencer l'état des variables à expliquer et de les intégrer dans le modèle.

Le Contrôleur général nous en dit un peu plus long sur ce sujet: «Conceptually, then, what we are doing at the end of the experiment is fitting a statistical model, relating post-program wages, education, experience, and any other variables which might impact on wages. It is worthwhile throwing in a word of caution -- no matter how hard and deep we think about causal structure, it may not be enough for valid estimation purposes. For example, a misspecification of the model (e.g., assuming linearity when a different function is correct) or incorrectly incorporating time effects (e.g., not allowing a long enough lag time before an effect is felt) can cause major problems. These, however, can be normally dealt with by complete data collection (e.g., collecting data over time to

analyse lag) and use of sophisticated statistical diagnostic tools (e.g., use of residual analyses to examine functional relationships).»²¹

7.3.1 Les variables des modèles

Tel que présenté plus tôt, les variables à expliquer, soit les cibles du programme, sont : le nombre d'heures/participant, la qualité de la formation reçue et le nombre d'heures/spectateur. Alors, étant donné ces cibles, nous avons déterminé, en collaboration avec les experts en Recherche et en Loisir du MLCP, les variables explicatives pouvant faire partie des modèles de régression. Voici une liste de toutes les variables dont nous tenons compte pour ces analyses :

a) Variables dépendantes constituant les cibles

Il s'agit des variables qui nous permettront de constituer les cibles du programme. Par exemple, nous utiliserons le nombre de jeunes participants et la durée de participation pour obtenir la cible nombre d'heures/participant.

- Le nombre de jeunes participants
- La durée de participation
- Budget technique (coût des décors, coût de l'équipement utilisé, etc.)
- Budget d'encadrement (moniteurs, etc.)
- Le nombre de spectateurs
- La durée des spectacles

b) Variables indépendantes ou explicatives

Les variables suivantes sont les variables indépendantes pouvant expliquer les variations dans la valeur des variables-cible. La liste de ces variables inclut évidemment la subvention versée dans le cadre du programme «Jeune Relève».

- Montant de la subvention du MLCP par manifestation pour ce programme
- Montant total du budget de l'activité
- Montant des autres subventions gouvernementales
- Montant des subventions privées

²¹Ibid 13.

- Coût d'accès à la représentation
- Coût d'accès aux ateliers de formation et autres frais d'inscription
- Budget alloué à la publicité
- Bourse au gagnant ou autre incitatif
- Membership
- Coût du membership
- L'année de participation au programme
- Nombre d'années d'existence
- Région de l'activité

Cependant, il existe d'autres variables, non présentées ici, étant donné la non disponibilité de certaines, comme, par exemple: le type de manifestations (spectacle, atelier, concours, etc.); la catégorie de manifestations (danse, chant, théâtre, etc.); les effets externes (changement de lieu, la mode, etc.) et la température (si l'événement est extérieur).

7.3.2 Résultats des régressions multiples

Pour vérifier l'impact des variables explicatives, dont la subvention du MLCP, sur les cibles, nous avons fait des régressions multiples effectuées par étapes («stepwise»)²². Les tests ont été réalisés en utilisant un niveau de signification minimum de 5% de façon à éliminer des variables qui risqueraient plus de 5 fois sur 100 de produire uniquement par hasard un effet positif sur la performance du modèle. Les tableaux présentent, dans un premier temps, les résultats généraux de la régression comprenant l'ensemble des variables. Par la suite nous présentons dans la seconde partie des tableaux, les résultats finaux de la régression effectuée à l'aide de la méthode «stepwise».

Le premier modèle présenté au tableau suivant démontre les résultats de la régression pour la première cible du programme, soit le nombre d'heures/participant. Deux variables ont été acceptées dans les deux modèles et toutes les autres ont été rejetées. Il semble donc que la cible nombre d'heures/participant soit reliée positivement à l'ampleur du budget publicitaire et des subventions privées. De plus, la subvention du MLCP n'est pas acceptée dans le modèle, la valeur de son t (-1.16) étant beaucoup trop

²²Il s'agit d'une méthode progressive qui inclut les variables une à une dans le modèle en commençant par la plus significative et ne tenant compte, dans le calcul de l'équation, que des variables explicatives.

faible pour être explicative. Il est à noter que le R^2 de 0.196 suggère que beaucoup d'autres facteurs, non étudiés ici, peuvent influencer le nombre d'heures/participant.

5. Les résultats de régression multiple concernant le nombre d'heures/participant

Résultats globaux de la régression

Variabes	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	-2401000	-1.27	0.210
Subventions privées	0.92	2.69	0.011*
Budget publicitaire	1.33	2.67	0.011*
Autres subventions gouvernementales	-0.59	-1.58	0.120
Coût du membership	-541.54	-1.28	0.200
Année	1206.97	1.27	0.210
Coût d'inscription du participant	-20.59	-1.18	0.240
Subvention du MLCP	-0.88	-1.16	0.250
Budget total	0.27	1.07	0.290
Budget d'encadrement	-0.44	-0.91	0.370
Valeur des bourses	-0.54	-0.82	0.420
Nombre de spectateurs	-0.30	-0.60	0.550
Nombre d'années d'existence	-80.61	-0.38	0.700
Région	75.59	0.35	0.730
Budget technique	-0.08	-0.33	0.740
Coût d'accès pour le spectateur	34.70	0.17	0.860
Durée du spectacle	44.08	0.13	0.890
Membership	-5.78	-0.10	0.920

N = 71

 $R^2 = 0.196$

Variabes acceptées dans le modèle final par la méthode «stepwise»

Variabes	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	2009.29	3.34	0.0014
Budget publicitaire	1.26	3.26	0.0018**
Subventions privées	0.56	2.42	0.0182*

N = 71

 $R^2 = 0.176$

* Différence significative au niveau de signification de 5%

** Différence significative au niveau de signification de 1%

Le deuxième modèle étudié et présenté au tableau suivant démontre les résultats de la régression pour la seconde cible du programme, soit le nombre d'heures/spectateur. Aucune variable n'est acceptée dans le modèle final. Les variations dans la cible nombre d'heures/spectateur ne sont donc pas du tout expliquées par les variables

retenues pour l'étude. Par ces variables, on peut donc voir que la subvention du MLCP avec un t de -1.16 n'est pas acceptée dans le modèle.

6. Les résultats de régression multiple concernant le nombre d'heures/spectateur

Résultats globaux de la régression

Variabes	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	384900	0.19	0.85
Nombre d'années d'existence	359.54	1.71	0.09
Coût d'accès pour le spectateur	-274.12	-1.35	0.18
Subvention du MLCP	-0.87	-1.16	0.25
Subventions privées	0.38	1.14	0.26
Valeur des bourses	0.71	1.12	0.27
Nombre de participants	-3.09	-0.94	0.35
Budget d'encadrement	-0.43	-0.94	0.35
Coût d'inscription du participant	-14.33	-0.82	0.42
Budget total	0.12	0.49	0.62
Durée d'implication du participant	-6.06	-0.49	0.63
Coût du membership	-182.54	-0.42	0.67
Région	82.80	0.38	0.70
Année	-191.82	-0.19	0.85
Budget technique	0.03	0.12	0.90
Autres subventions gouvernementales	-0.04	-0.11	0.91
Membership	-4.19	-0.07	0.94
Budget publicitaire	-0.01	-0.01	0.99

N = 71

 $R^2 = 0.00$

Variables acceptées dans le modèle final par la méthode «stepwise»

Variabes	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	2664.54	5.47	0.000**

N = 71

 $R^2 = 0.00$

** Différence significative au niveau de signification de 1%

Le troisième modèle présenté au tableau suivant démontre les résultats de la régression pour la troisième et dernière cible du programme, soit la qualité de la formation reçue. Une seule variable a été acceptée dans le modèle final et toutes les autres ont été rejetées. Il semble donc que la qualité de la formation reçue soit reliée aux subventions gouvernementales autres que celles du MLCP. La présence de l'influence positive (t de

2.93) des subventions gouvernementales autres que celles du MLCP, alors que la subvention du MLCP (t de -1.58) n'est pas acceptée dans le modèle, nous permet de croire qu'une étude plus poussée de ces subventions pourrait probablement permettre de comprendre pourquoi elles semblent plus performantes que celles du MLCP et ainsi contribuer à ajuster cette dernière. Finalement, il est à noter que le R^2 de 0.1062 suggère que plusieurs autres facteurs non étudiés ici, peuvent influencer la qualité de la formation reçue.

7. Les résultats de régression multiple concernant la qualité de la formation reçue. (budget technique et budget d'encadrement par heure/participant)

Résultats globaux de la régression

Variables	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	-1638.04	-0.67	0.510
Autres subventions gouvernementales	0.002	3.10	0.003**
Coût du membership	-0.76	-1.68	0.100
Subvention du MLCP	-0.001	-1.58	0.120
Budget total	0.0003	1.58	0.120
Membership	0.11	1.58	0.120
Nombre d'années d'existence	-0.49	-1.59	0.120
Valeur des bourses	-0.002	-1.48	0.150
Budget publicitaire	-0.0005	-0.76	0.450
Année	0.82	0.67	0.510
Coût d'accès pour le spectateur	0.13	0.52	0.600
Nombre de spectateurs	-0.0003	-0.43	0.670
Région	-0.08	-0.30	0.770
Durée du spectacle	-0.08	-0.22	0.830
Coût d'inscription du participant	0.003	0.16	0.870
Subventions privées	-0.00005	-0.12	0.910

N = 65

 $R^2 = 0.1062$

Variables acceptées dans le modèle final par la méthode «stepwise»

Variables	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	1.753	2.63	0.0108*
Autres subventions gouvernementales	0.00097	2.93	0.0047**

N = 65

 $R^2 = 0.024$

* Différence significative au niveau de signification de 5%

** Différence significative au niveau de signification de 1%

Pour compléter l'analyse du programme par régressions multiples, nous avons effectué des analyses de résidus ainsi que des transformations de variables. Ces

transformations permettent d'amoinrir l'effet de variables extrêmes et ainsi d'obtenir un meilleur ajustement. Nous avons également effectué des régressions en éliminant du modèle certaines des variables extrêmes. Le tableau suivant présente les résultats de régression multiple concernant le nombre d'heures/participant après avoir enlevé l'effet des variables extrêmes à l'aide du logiciel d'analyses statistiques Statgraphics.

8. Les résultats de régression multiple concernant le nombre d'heures/participant sans les variables extrêmes

Résultats globaux de la régression

Variables	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	-2334000	-1.19	0.240
Budget publicitaire	1.98	3.62	0.001**
Subventions privées	0.88	2.49	0.020*
Nombre de spectateurs	-1.09	-1.79	0.080
Autres subventions gouvernementales	-0.70	-1.71	0.090
Budget d'encadrement	-0.63	-1.22	0.230
Subvention du MLCP	-1.06	-1.22	0.230
Année	1174.26	1.20	0.240
Durée du spectacle	-406.69	-1.19	0.240
Coût du membership	-4124.16	-1.02	0.310
Budget total	0.27	0.95	0.3500
Valeur des bourses	-1.27	-0.89	0.380
Membership	804.91	0.89	0.380
Nombre d'années d'existence	178.20	0.73	0.470
Coût d'inscription du participant	-12.57	-0.71	0.480
Budget technique	0.19	0.66	0.510
Coût d'accès pour le spectateur	-130.30	-0.62	0.540
Région	7.51	0.03	0.970

N = 62

 $R^2 = 0.339$

Variables acceptées dans le modèle final par la méthode «stepwise»

Variables	Coefficient	Test t	Niveau de signification
Constante	2518.89	4.07	0.0001**
Budget publicitaire	1.99	4.59	0.0000**
Subventions privées	0.64	2.72	0.0085**
Autres subventions gouvernementales	-0.69	-2.40	0.0195*

N = 62

 $R^2 = 0.322$

* Différence significative au niveau de signification de 5%

** Différence significative au niveau de signification de 1%

Trois variables ont été acceptées dans le modèle final et toutes les autres ont été rejetées. Alors, comme pour le premier modèle présenté au tableau 3, il semble que la

cible nombre d'heures/participant soit ici reliée à la valeur des budgets publicitaires et à la valeur des subventions privées. En plus, les subventions gouvernementales autres que celle du MLCP jouent un rôle explicatif dans ce modèle et il est à noter que cette relation est négative, donc les manifestations les plus subventionnées par le gouvernement obtiennent en général moins d'heures/participant que les autres.

La présence de l'influence positive (t de 2.72) des subventions privées et des autres subventions gouvernementales (t de -2.40), alors qu'une fois de plus, la subvention du MLCP (t de -1.22) n'est pas acceptée dans le modèle, nous pousse encore une fois à croire qu'une étude approfondie des différents modes de subventions tant privés que publiques permettrait de comprendre pourquoi les subventions privées semblent plus performantes que les subventions publiques en général.

Finalement, le R^2 de 0.322 suggère que le modèle explique une proportion intéressante du phénomène mais qu'une autre bonne proportion reste inexpiquée. Il est à noter que ce modèle, comprenant des transformations de variables, explique une proportion plus grande du phénomène que le premier modèle sans transformations de variables ($R^2=0.196$).

7.3.3 Conclusion

Les résultats des autres régressions multiples avec transformations de variables pour les autres cibles du programme n'ont également pas permis de mettre en relation la subvention du MLCP avec ces dernières. L'évaluation du programme «Jeune Relève» à l'aide des devis à contrôle statistique ne montre pas qu'il y a une relation significative entre la subvention du MLCP et les cibles d'intervention du programme.

Cependant, les subventions privées et le budget publicitaire semblent avoir un impact relativement important sur les variables cibles. Nous suggérons donc au MLCP d'analyser plus en profondeur ces dernières relations, ce qui pourrait permettre de réorienter le programme «Jeune Relève», pour le rendre plus performant. Finalement, les manifestations recevant le plus de subventions gouvernementales obtiennent en général moins d'heures/participant que les autres, ce qui contribue encore plus à s'interroger sur la pertinence du programme «Jeune relève» sous sa forme actuel.

8. CONCLUSION

8.1 Résumé

Nous avons utilisé la démarche globale d'évaluation de programmes correspondant à douze grandes questions d'évaluation regroupées en trois grands ensembles: l'étude de la raison d'être, la mesure des impacts et l'analyse de rendement du programme.

L'étude de la raison d'être du programme nous a permis de déterminer que le Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur a comme raison d'être, de permettre à un plus grand nombre de jeunes de participer à des activités culturelles, dans le but d'augmenter leur consommation de biens culturels lorsqu'ils seront devenus adultes. Dans ce sens, le Ministère devrait axer son intervention sur les manifestations ayant des finalités éducatives principalement.

De plus, l'étude de la raison d'être nous suggère que les manifestations culturelles devraient d'abord être financées par des tarifs d'admission, de participation ou de vente et ensuite seulement, être financées par les divers paliers de gouvernement sous forme de prêts et de subventions.

Nous avons ensuite fait l'analyse des impacts du programme qui a été effectuée en deux temps, d'abord à l'aide de devis à groupe témoin et puis à l'aide de devis à contrôle statistique.

Lors de l'analyse des impacts à l'aide de groupes témoins, nous avons utilisé un modèle de devis avec groupe témoin non équivalent et à mesures après le programme seulement. Ce devis utilise trois groupes. Le premier est un groupe exposé au programme qui est constitué des 16 manifestations de la région Chaudière/Appalaches ayant reçu une subvention du MLCP; le deuxième groupe exposé au programme est constitué de toutes les manifestations régionales subventionnées de toutes les régions du Québec que nous avons pu traiter, soit 136 manifestations et le troisième est un groupe contrôle constitué de 30 organismes comparables de la région Chaudière/Appalaches n'ayant pas reçu cette subvention du MLCP.

Nous avons donc effectué, à l'aide de ce devis, des analyses de différences de moyennes entre les valeurs de différentes variables des groupes exposés au programme et témoin.

L'analyse de ces données s'est faite en deux étapes. La première étape effectuée avec le premier groupe exposé au programme a permis de déterminer que la seule différence entre les groupes au niveau des variables dépendantes est que le nombre total de spectateurs est plus élevé pour le groupe exposé au programme que pour le groupe témoin. On ne peut cependant relier cette différence au seul impact du programme en raison des nombreuses autres variables explicatives dont l'impact n'a pu être déterminé.

Lors de la deuxième étape de l'analyse, nous avons étudié les écarts au niveau de la moyenne entre le groupe témoin et l'ensemble de la population exposée au programme. Les résultats démontrent que le groupe témoin se différencie au niveau des frais d'inscription pour un jeune participant, qui sont beaucoup plus élevés que pour le groupe exposé au programme. Nous remarquons aussi qu'il n'y a pas de différence significative au niveau du coût d'admission pour les spectateurs, au niveau des budgets techniques, publicitaires et totaux de l'activité, ainsi qu'au niveau du nombre de jeunes participants.

Là où le groupe exposé au programme surpasse le groupe témoin, en plus des frais d'inscription, c'est au niveau du nombre total de spectateurs qui y est plus élevé, ainsi qu'au niveau de la durée de participation des jeunes participants et au niveau de la durée du spectacle. Ces deux dernières durées sont supérieures pour le groupe exposé au programme. Cependant, étant donné que nous avons déterminé que les deux groupes ne sont pas comparables, l'analyse effectuée à l'aide du groupe témoin ne nous permet pas de déterminer un impact significatif du programme sur les cibles. Pour cette raison nous avons traité nos données à l'aide de devis à contrôle statistique qui nous permettent d'isoler l'effet de plusieurs facteurs et d'obtenir de meilleurs résultats malgré notre faible nombre de données.

Pour construire ces devis, nous avons déterminé, en collaboration avec les experts en Recherche et en Loisir du MLCP, les variables explicatives pouvant faire partie des modèles de régression multiple utilisés.

Les résultats des régressions multiples avec et sans transformations de variables pour les différentes cibles du programme n'ont pas permis de mettre en relation la subvention du MLCP avec ces dernières. L'évaluation du programme «Jeune Relève» à l'aide des devis à contrôle statistique démontre donc qu'il n'y a pas de relation entre la subvention du MLCP et les cibles d'intervention du programme. Cependant, les subventions privées et le budget publicitaire semblent avoir un impact relativement important sur les variables cibles. Nous suggérons donc au MLCP d'analyser plus en profondeur ces dernières relations, ce qui pourrait permettre de réorienter le programme «Jeune Relève», pour le rendre plus performant. Finalement, les manifestations recevant le plus de subventions gouvernementales obtiennent en général moins d'heures/participant que les autres, ce qui contribue encore plus à s'interroger sur la pertinence du programme «Jeune relève» sous sa forme actuel.

En résumé, il ressort de cette analyse que :

- la subvention apporterait peu, sinon pas du tout de modification dans la qualité des manifestations qui la reçoivent,
- le programme apporterait peu, sinon pas du tout de modification à l'offre de loisir culturel de la jeune relève amateur,
- il serait intéressant de modifier complètement le mode d'intervention du Ministère et donc les trois volets du programme, pour passer d'une subvention de l'offre à une subvention de la demande.

8.2 Les limites de la recherche

Comme dans toutes études de ce genre, notre évaluation comprend des limites dont il faut tenir compte lors de son utilisation. Les principales limites dont nous devons ici tenir compte se regroupent en deux classes. La première consiste dans le choix des variables cibles et la deuxième est le niveau de validité des données.

Les variables cibles sur lesquelles est mesuré l'impact du programme sont : le nombre d'heures/participant, le nombre d'heures/spectateur et la qualité de la formation reçue

approximée par la valeur des budgets technique et d'encadrement par heure/participant. Certes ces variables sont les cibles les plus importantes du programme mais elles ne sauraient représenter l'impact du programme à cent pour-cent, des cibles secondaires pouvant alors être utilisées pour compléter la connaissance de l'impact du programme.

De plus, il serait prétentieux de dire que la cible sur la qualité de la formation reçue mesure parfaitement le phénomène, car bien entendu d'autres facteurs que les éléments financiers peuvent jouer une grande importance sur cette variable, mais il s'agit cependant de la meilleure approximation qu'il nous était possible de faire.

Finalement, il est important de noter que ces variables sont les meilleures cibles que nous ayons pu trouver pour évaluer le programme selon l'angle que nous avons choisi au départ, soit l'économique du loisir socioculturel. Cependant, d'autres approches, bien que moins pertinentes selon nous, auraient pu être utilisées, comme par exemple, une évaluation des impacts politiques du programme.

Une autre limite, dont il faut tenir compte dans cette étude, est le niveau de validité de certaines données. Il s'agit ici du fait que nous ayons mené une enquête par questionnaires auprès des directions régionales et souvent même auprès des organismes culturels directement, par l'entremise des directions régionales. Cet état de fait semble avoir conduit certains de ces organismes à nous fournir des données plus ou moins fiables.

Une première constatation nous amenant à une telle conclusion est que la majorité des chiffres obtenus correspondaient à des entiers tel 150 participants, 3000 spectateurs, etc. On peut donc penser que plusieurs d'entre eux sont peu précis, ce qui peut modifier les résultats de l'analyse.

De plus, certaines manifestations, tels les festivals, les organismes nous disent, par exemple, qu'un spectacle de deux heures d'un amuseur public a attiré 50 000 spectateurs, ce qui nous donne 100 000 heures/spectateur pour ce seul spectacle. On peut donc s'interroger sur la validité de telles données et notre questionnaire ne pouvait prévenir ce phénomène. Voilà pourquoi, dans nos analyses de régression, nous avons utilisé des modèles ajustés éliminant les valeurs extrêmes biaisant les résultats.

Il faut cependant noter ici, qu'il est parfois difficile de trouver le meilleur modèle de régression représentant réellement la relation pouvant exister entre les différentes variables. Nous avons cependant effectué un grand nombre de régressions avec transformations de variables et nous avons présenté celles démontrant les meilleurs relations. Notons au passage que le devis à contrôle statistique s'avérait sans doute le meilleur outil d'évaluation à utiliser étant donné la faible taille des échantillons obtenus lors de l'enquête ainsi qu'en raison du peu de comparabilité de nos groupes expérimentaux et témoin.

Nous avons donc tenu compte de ces diverses limites dans notre évaluation et nos conclusions et recommandations en tiennent également compte.

8.3 Recommandations

1-Préciser et énoncer clairement la raison d'être du programme.

Clarifier et préciser la raison d'être d'un programme est primordial, car la raison d'être est l'élément qui doit orienter le programme du début à la fin. Les objectifs et les cibles du programme doivent être représentatifs de cette raison d'être.

La raison d'être de ce programme, selon l'analyse économique des divers documents du programme, est de permettre à un plus grand nombre de jeunes de participer à des activités culturelles, dans le but d'augmenter la demande et dans une certaine mesure l'offre de biens culturels en général. Cependant, l'analyse de la mission de la Direction du loisir socioculturel du MLCP, nous indique que la raison d'être du programme est simplement et avant tout, de favoriser le loisir culturel chez les jeunes. Il serait donc essentiel de clarifier ce point.

De plus, nous suggérons de vérifier dans quelle mesure le MLCP est justifié d'intervenir pour une telle raison d'être. Par la suite, les objectifs du programme devraient être ajustés à la raison d'être ainsi qu'être énoncés sous une forme évaluable et quantifiable.

Les manifestations culturelles de la jeune relève amateur devraient également éviter une prolifération inadéquate de certaines parties de l'offre (trop de spectacles du même

type) et surtout d'augmenter la qualité de l'offre par un meilleur encadrement des jeunes. De plus, une différenciation devrait être faite entre les manifestations servant de tremplin professionnel et celles ayant des finalités surtout éducatives. Ces dernières servant à moyen et long terme à augmenter la demande en biens culturels.

En résumé, les manifestations culturelles devraient d'abord être financées par des tarifs d'admission, de participation ou de vente; et ensuite, être financées par les divers paliers de gouvernements sous forme de prêts et de subventions.

2-Passer d'une intervention sur l'offre à une intervention sur la demande.

Le Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur subventionne des organisateurs d'activités culturelles pour les jeunes. Le programme subventionne donc l'offre d'activités de loisir culturel.

Cependant, certains experts²³ en économie de la culture recommandent le passage d'une intervention sur l'offre à une intervention sur la demande. Dans le cas de ce programme, notre recommandation va dans ce sens et elle pourrait «s'opérationnaliser» de la façon suivante :

1- Déterminer un ensemble d'organismes pilotant des activités conformes à l'esprit du programme. La façon de procéder serait sensiblement semblable à ce qui est actuellement fait pour déterminer qui a droit aux subventions.

2- Déterminer la valeur d'un bon de réduction offert par le MLCP aux organismes culturels, pour chaque jeune voulant s'inscrire à une activité dans sa région ou au niveau provincial. Pour déterminer la valeur de ce bon de réduction, on peut diviser le montant global de la subvention par le nombre potentiel de jeunes inscrits ou encore, ajouter d'autres critères de division.

²³Ibid 8.

Nous avons pu voir, lors de la mesure des impacts du programme, que nous ne pouvons relier la subvention du MLCP aux variations dans les valeurs des variables-cibles, dont la principale est le nombre d'heures/participant. Donc, comme il importe d'obtenir un impact clair du programme sur sa ou ses cibles, notre recommandation vise à permettre une augmentation du nombre d'heures/participant en subventionnant les organismes culturels en fonction de critères tels que le nombre de participants ainsi que de la durée de participation. Ces derniers critères ne sont pas nécessairement pris en compte lors de l'attribution de la subvention dans le cadre du programme actuel.

Une telle subvention permettrait au jeune de choisir librement parmi un ensemble d'activités de loisir culturel. En s'inscrivant, par exemple, à un atelier de chant coûtant 45\$, le MLCP paierait à l'organisme un bon de réduction d'une valeur de 30\$. Donc en réalité, le jeune ne paierait que 15\$, mais l'organisme recevrait 45\$. L'avantage de ce mode de subvention est d'uniformiser la valeur de l'aide par jeune, de justifier la différence de subvention d'un organisme à l'autre en raison de l'intérêt marqué des jeunes envers telle ou telle activité et donc, de lier d'une façon plus étroite la subvention du MLCP au nombre de participants par manifestation.

De plus, un traitement similaire appliqué aux autres programmes de la Direction du loisir socioculturel permettrait de comparer sur une même base plusieurs programmes ayant des objectifs similaires.

3-Systematiser l'utilisation d'un processus d'évaluation rigoureux.

Pour faciliter les prochaines évaluations, peu importe la forme prise par le programme dans l'avenir, nous recommandons finalement, de lui intégrer une cueillette de données d'évaluation systématique. Il s'avérera également important de préciser les objectifs et de les justifier en se basant sur la connaissance des variables du phénomène du loisir culturel. Ces dernières précautions permettront au programme de répondre de façon plus adéquate au problème social pour lequel il a été créé.

ANNEXE 1

ANALYSE DES DONNÉES

• Analyse descriptive générale

Nous présentons ici différents ratios représentant 148 manifestations provenant de 10 régions différentes, 33 manifestations provinciales et les trois organismes jeunesse. Ces ratios sont présentés sous forme graphique pour en faciliter la compréhension.

L'utilité de ces ratios est de présenter des comparaisons de niveaux entre les manifestations pour différentes variables. On peut ainsi comparer les trois volets du programme entre eux. Ces ratios sont généralement plus représentatifs qu'explicatifs, mais ils peuvent permettre de mieux comprendre certains phénomènes. Ce complément d'information nous permet donc de mieux étayer certaines de nos recommandations.

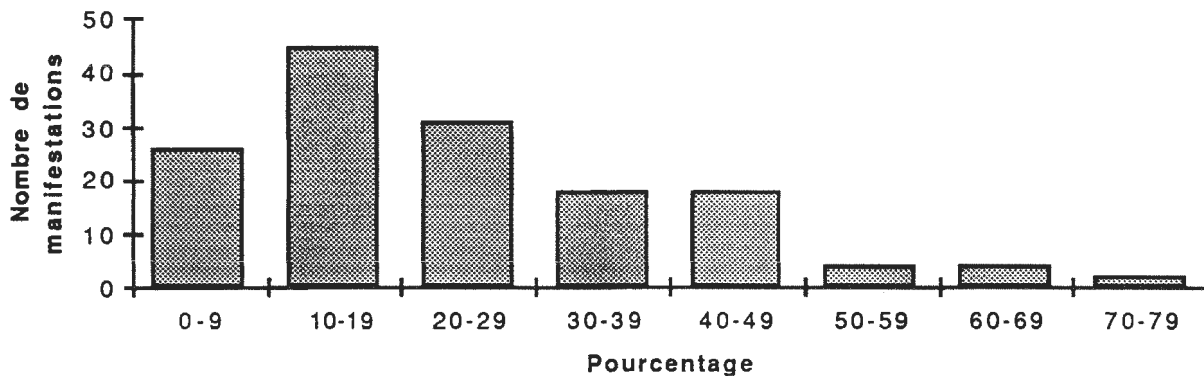
1 Pourcentage de la subvention du MLCP sur le budget total de la manifestation

Régionale n : 148 moyenne : 25% écart-type : 16%

Ce ratio démontre l'importance de la subvention du MLCP sur le budget total. Il est intéressant de noter l'étendue de la distribution, car la subvention compte pour à peine quelques pour cent du budget dans certains cas, jusqu'à plus de 70 dans d'autres. On peut également voir que la distribution des données est sensiblement la même pour les manifestations régionales et provinciales. Cependant, étant donné le statut particulier des organismes jeunesse, on voit bien que ceux-ci sont beaucoup plus subventionnés en proportion que les organismes des autres volets.

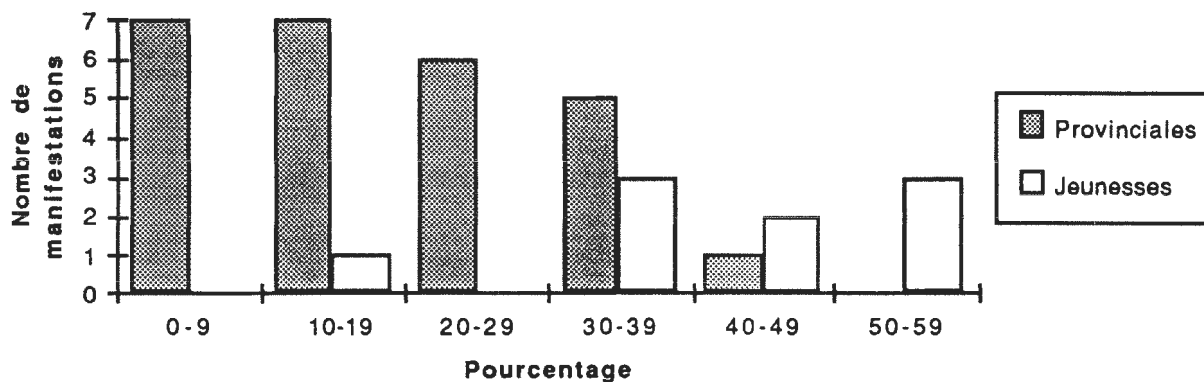
Pourcentage	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-9	26	7	
10-19	45	7	1
20-29	31	6	
30-39	18	5	3
40-49	18	1	2
50-59	4		3
60-69	4		
70-79	2		

**POURCENTAGE DE LA SUBVENTION DU MLCP SUR LE BUDGET TOTAL
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



Provinciale n : 26 moyenne : 20% écart-type : 13%
Jeunesse n : 9 moyenne : 42% écart-type : 14%

**POURCENTAGE DE LA SUBVENTION DU MLCP SUR LE BUDGET TOTAL
POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



2 Subvention du MLCP ventilée par jeune participant

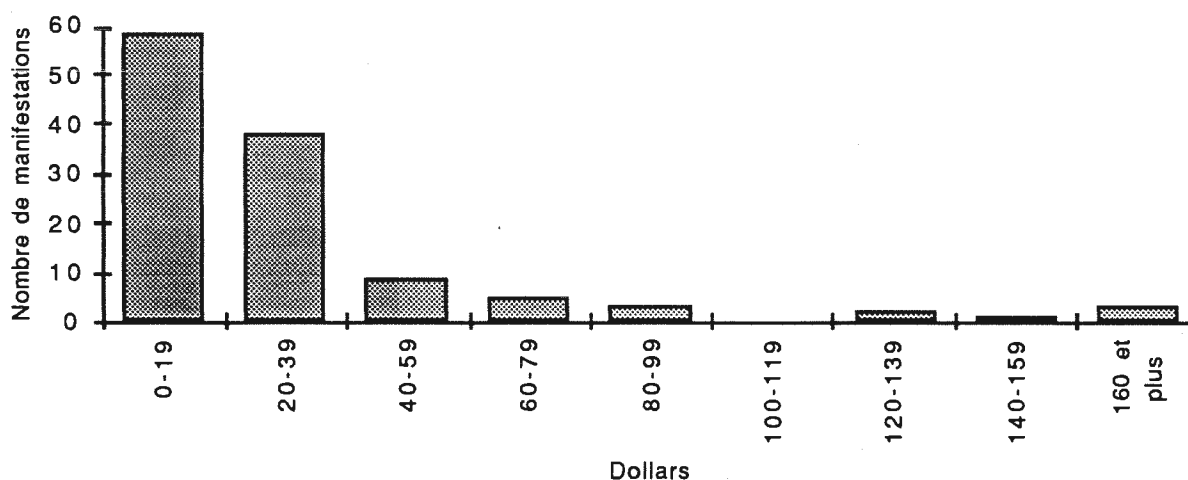
Régionale n :120 moyenne : 32\$ écart-type : 41\$

Ce ratio démontre le montant que la subvention contribue pour chaque jeune participant. Dans une optique où le programme aurait pour principal objectif de financer directement

le jeune participant lors de sa participation à une manifestation culturelle, il est intéressant de voir l'étendue de la part de la subvention par jeune participant. On peut donc immédiatement voir que le programme, sous sa forme actuelle ne vise pas à financer le jeune participant directement, sinon, les niveaux de subvention seraient plus homogènes. De plus, on voit clairement que les jeunes participants des organismes jeunesse reçoivent une part beaucoup plus grande de la subvention que ceux des autres volets. Il faut donc s'interroger sur la raison de cet écart. Est-ce en raison de la durée de participation, par exemple?

Dollars	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-19	59	14	1
20-39	38	4	
40-59	9	2	1
60-79	5		
80-99	3	1	1
100-119		2	
120-139	2		1
140-159	1		2
160 et plus	3		3

SUBVENTION DU MLCP VENTILÉE PAR JEUNE PARTICIPANT
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES



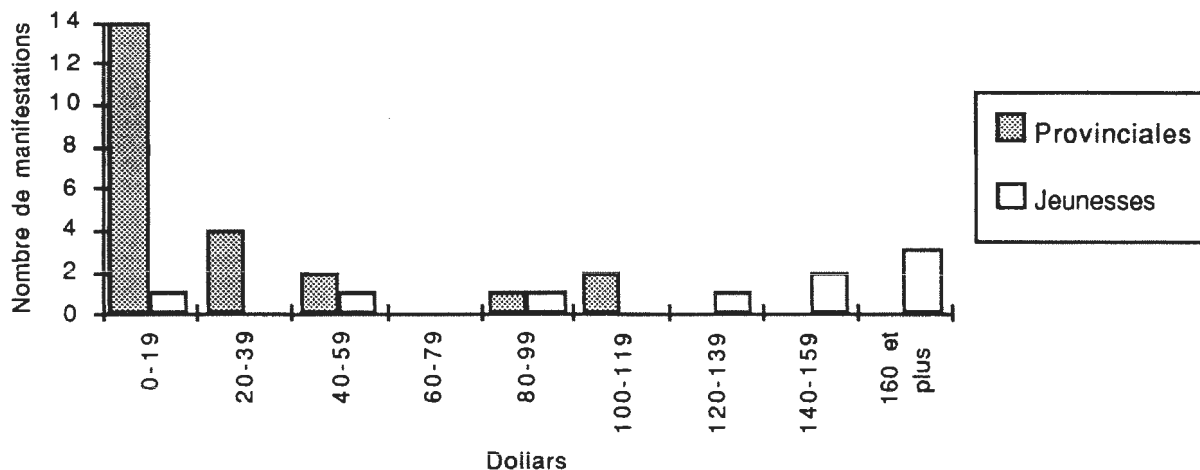
Provinciale
Jeunesse

n : 23
n : 10

moyenne : 28\$
moyenne : 129\$

écart-type : 34\$
écart-type : 70\$

**SUBVENTION DU MLCP VENTILÉE PAR JEUNE PARTICIPANT
POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



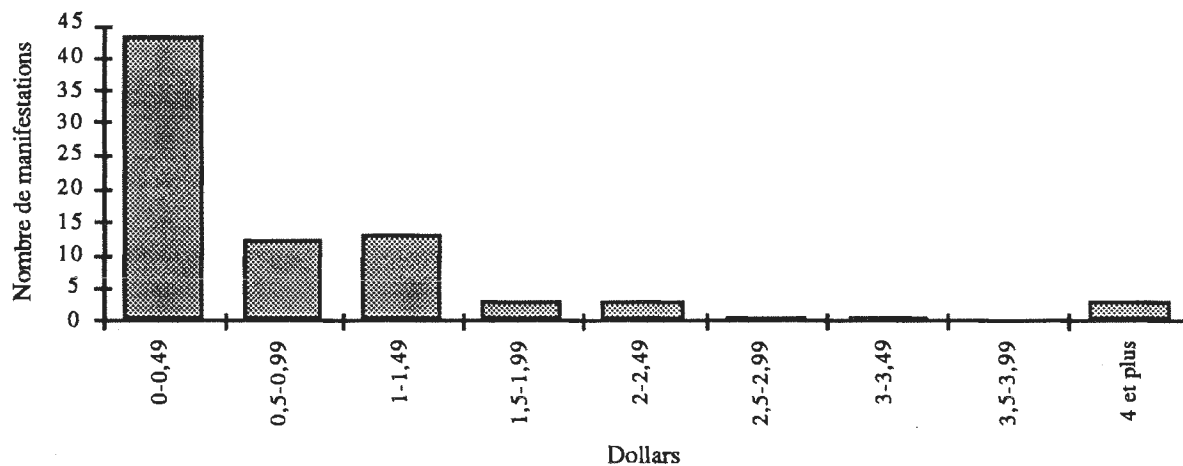
3 Subvention du MLCP ventilée par heure-jeune participant

Régionale n : 79 moyenne : 0.94\$ écart-type : 1.47\$

Ce ratio est une continuité du précédent, sauf qu'il tient également compte de la durée de participation du jeune. Un tel ratio a comme utilité de standardiser le phénomène «jeunes participants» pour le rendre comparable d'une manifestation à l'autre. Nous pouvons voir ici, que ce ratio est également très étendu même s'il bénéficie d'un plateau plus prononcé que pour le ratio précédent. Au niveau provincial, on peut voir qu'en ne tenant pas compte des trois données les plus élevées, nous obtenons des résultats beaucoup plus comparables à ceux des deux autres volets. Il est également intéressant de constater que le ratio des organismes jeunesse est maintenant rentré dans les rangs en raison du grand nombre d'heures/participant déclaré par ceux-ci.

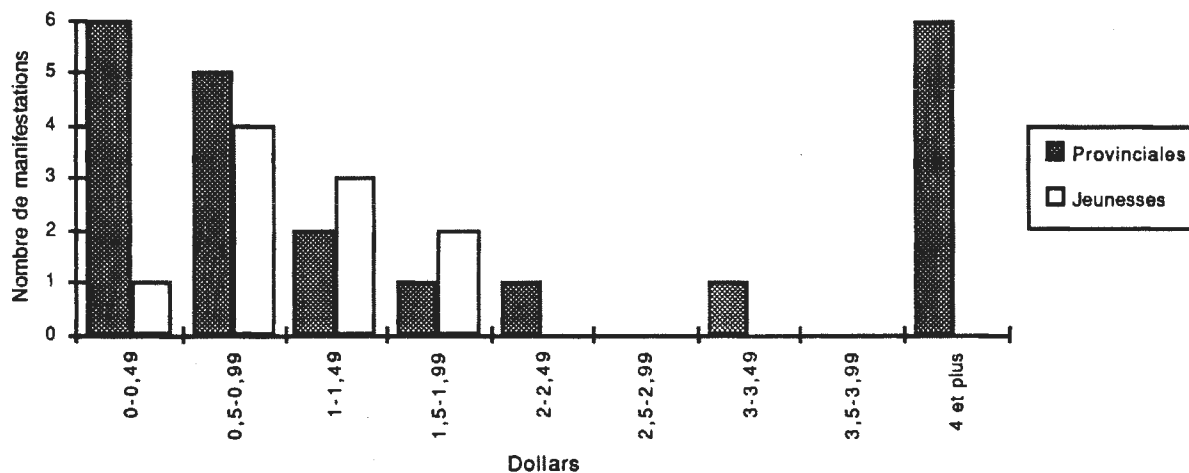
Dollars	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-0.49	43	6	1
0.5-0.99	12	5	4
1-1.49	13	2	3
1.5-1.99	3	1	2
2-2.49	3	1	
2.5-2.99	1		
3-3.49	1	1	
3.5-3.99			
4 et plus	3	6	

**SUBVENTION DU MLCP VENTILÉE PAR HEURE/JEUNE PARTICIPANT
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



Provinciale	n : 22	moyenne : 6.25\$	écart-type : 12.35\$
Provinciale²⁴	n : 19	moyenne : 1.60\$	écart-type : 1.80\$
Jeunesse	n : 10	moyenne : 1.01\$	écart-type : 0.57\$

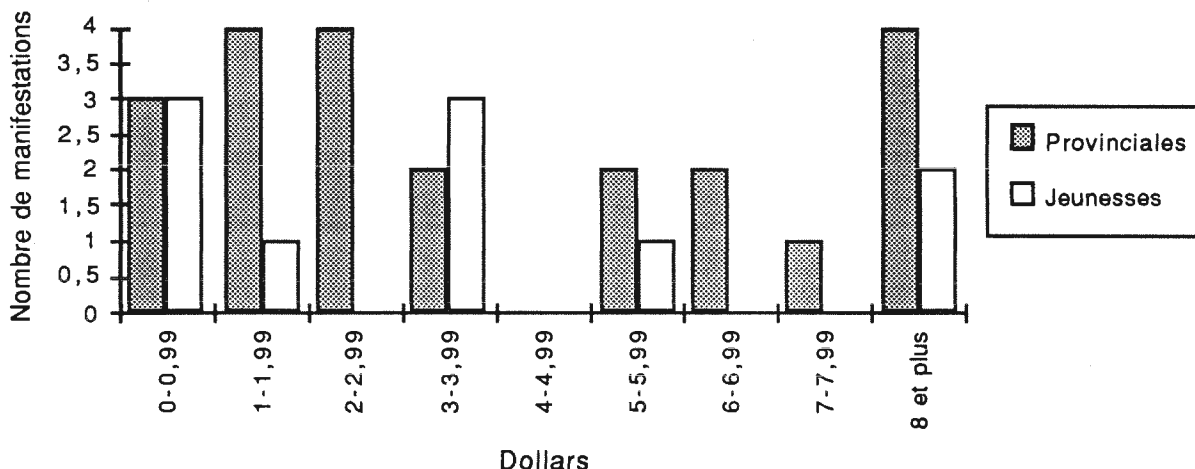
**SUBVENTION DU MLCP VENTILÉE PAR HEURE/JEUNE PARTICIPANT
POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



²⁴Manifestations provinciales sans tenir compte des trois données les plus élevées.

Provinciale n : 22 moyenne : 6.43\$ écart-type : 7.95\$
Jeunesse n : 10 moyenne : 3.64\$ écart-type : 3.08\$

**SUBVENTION DU MLCP VENTILÉE PAR SPECTATEUR
 POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



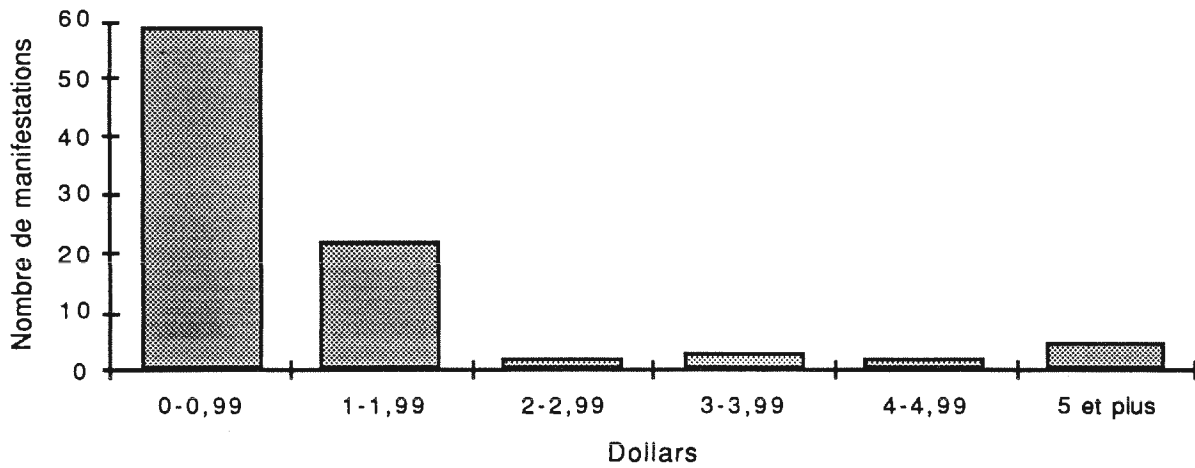
5 Subvention du MLCP ventilée par heure-spectateur

Régionale n : 93 moyenne : 1.20\$ écart-type : 1.59\$

Ce ratio présente la subvention du MLCP par heure de spectacle. C'est-à-dire que pris sous cet angle, le MLCP paie 1.20\$ en moyenne par heure de spectacle pour chaque spectateur aux manifestations régionales, 3.30\$ en moyenne aux manifestations provinciales et 1.83\$ en moyenne aux manifestations jeunesse. On peut donc voir, qu'ici encore les manifestations provinciales reçoivent une plus grande part de subvention par heure-spectateur. Cet écart est dû en parti au faible nombre de spectateurs en moyenne, déclaré par les manifestations provinciales comparativement aux manifestations régionales et jeunesse.

Dollars	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-0.99	59	9	5
1-1.99	22	5	2
2-2.99	2	1	
3-3.99	3	1	1
4-4.99	2		
5 et plus	5	4	2

**SUBVENTION DU MLCP VENTILÉE PAR HEURE/SPECTATEUR
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



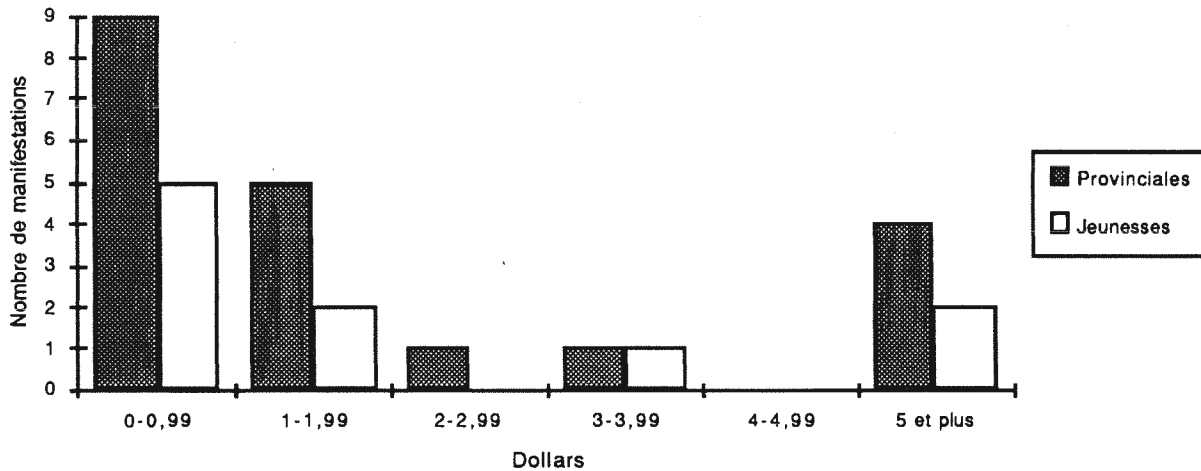
Provinciale
Jeunesse

n : 20
n : 10

moyenne : 3.30\$
moyenne : 1.83\$

écart-type : 4.90\$
écart-type : 2.21\$

**SUBVENTION DU MLCP VENTILÉE PAR HEURE/SPECTATEUR
POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



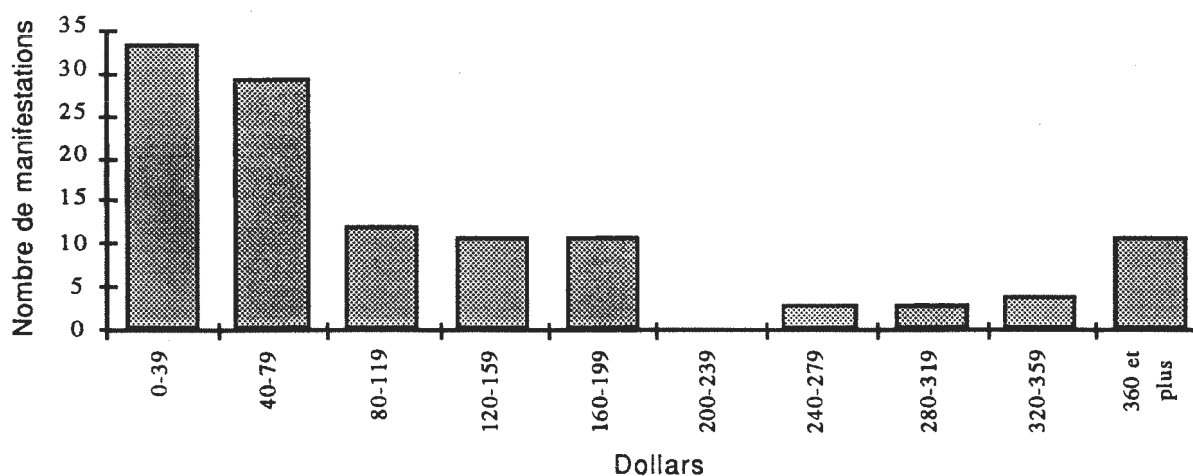
6 Budget total ventilé par jeune participant

Régionale n : 117 moyenne : 156\$ écart-type : 230\$

Ce ratio a pour but de voir si les manifestations consacrent une part de budget égale par jeune participant peu importe le type et la durée de la manifestation. Les résultats démontrent plutôt une part de budget par jeune participant très étendue autant au niveau régional, provincial que jeunesse. On peut également y voir que les organismes jeunesse sont beaucoup plus budgétisés par jeune participant que les organismes des autres volets.

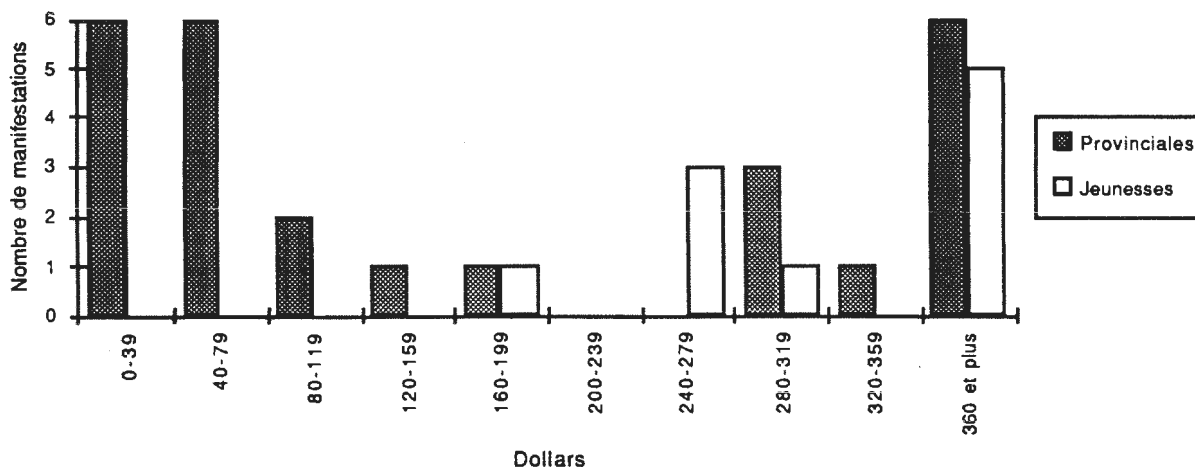
Dollars	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-39	33	6	
40-79	29	6	
80-119	12	2	
120-159	11	1	
160-199	11	1	1
200-239			
240-279	3		3
280-319	3	3	1
320-359	4	1	
360 et plus	11	6	5

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR JEUNE PARTICIPANT
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



Provinciale n : 27 moyenne : 210\$ écart-type : 228\$
Jeunesse n : 10 moyenne : 369\$ écart-type : 133\$

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR JEUNE PARTICIPANT
 POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



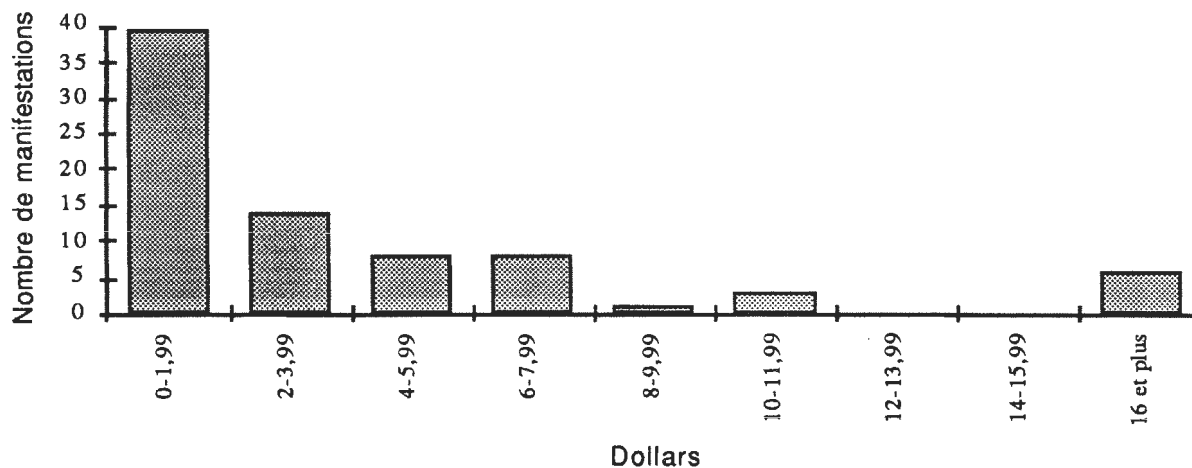
7 Budget total ventilé par heure-jeune participant

Régionale n : 79 moyenne : 4.36\$ écart-type : 6.00\$

Ce ratio cherche à démontrer la même relation que le ratio précédent, sauf qu'il élimine l'effet de la durée de participation. Il s'agit d'un ratio ayant encore une fois une très grande étendue. On peut également voir que le ratio «budget ventilé par heure-jeune participant» est beaucoup plus élevé au niveau provincial en raison principalement de la durée de participation qui y est plus courte.

Dollars	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-1.99	39	3	2
2-3.99	14	6	7
4-5.99	8	2	
6-7.99	8	1	1
8-9.99	1	2	
10-11.99	3	3	
12-13.99		1	
14-15.99			
16 et plus	6	6	

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR HEURE/JEUNE PARTICIPANT
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**

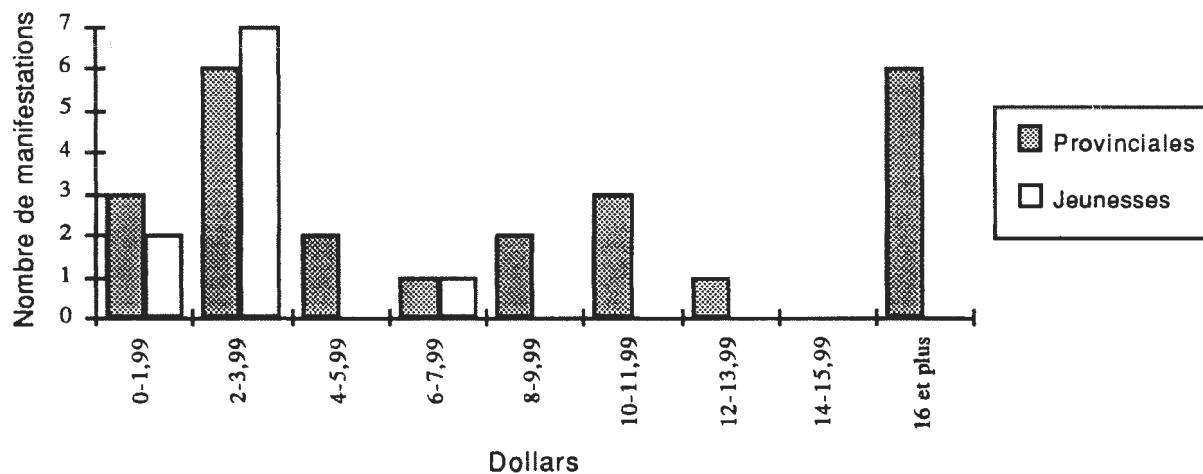


**Provinciale
Jeunesse**

n : 24
n : 10

moyenne : 19.00\$ écart-type : 31.00\$
moyenne : 2.89\$ écart-type : 1.47\$

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR HEURE/JEUNE PARTICIPANT
POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



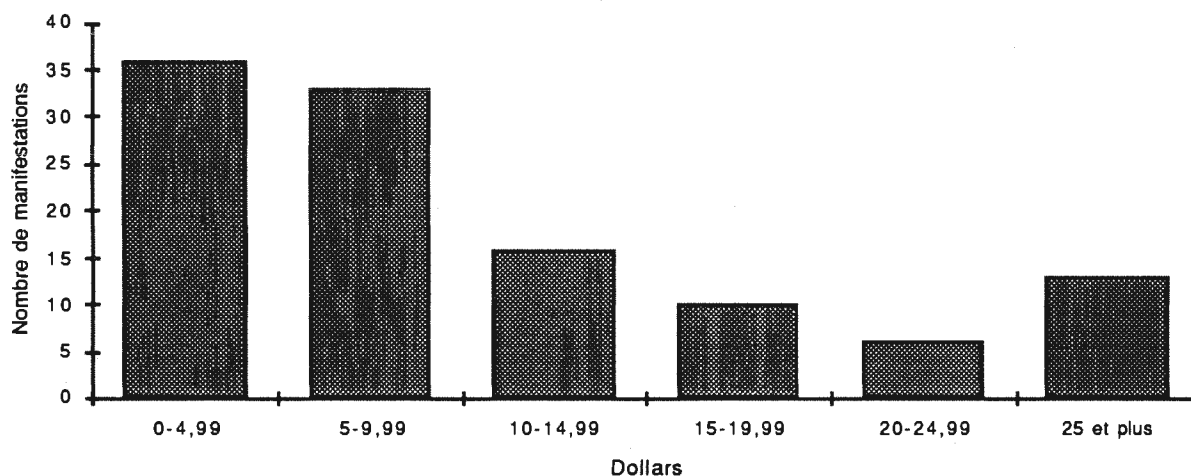
8 Budget total ventilé par spectateur

Régionale n : 114 moyenne : 13.13\$ écart-type : 16.13\$

Toujours dans l'optique où l'objectif des manifestations serait de favoriser la présence de spectateurs, nous avons ventilé le budget total par spectateur pour voir s'il existe une constante. On peut cependant voir que les données sont très étendues autour de la moyenne et que le volet provincial s'éloigne beaucoup des deux autres volets. Cette différence s'explique par une subvention plus élevée en moyenne pour les manifestations provinciales et jeunesse ainsi que par des taux d'assistance semblables pour les volets régional et provincial alors que le volet jeunesse déclare un nombre de spectateurs beaucoup plus grand, ce qui diminue alors la valeur de ce ratio.

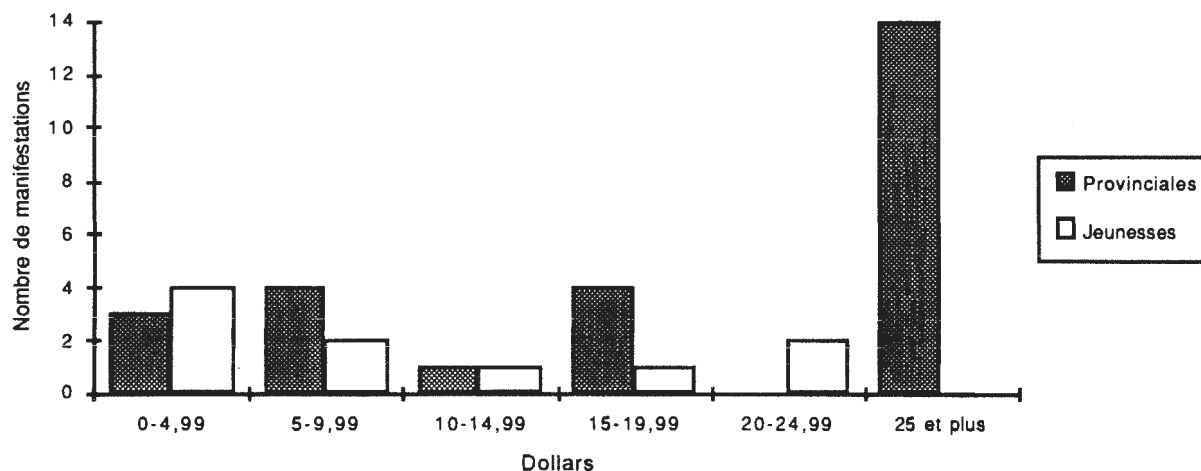
Dollars	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-4.99	36	3	4
5-9.99	33	4	2
10-14.99	16	1	1
15-19.99	10	4	1
20-24.99	6		2
25 et plus	13	14	

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR SPECTATEUR
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



Provinciale n : 26 moyenne : 39.83\$ écart-type : 41.27\$
Jeunesse n : 10 moyenne : 9.94\$ écart-type : 9.25\$

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR SPECTATEUR
 POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



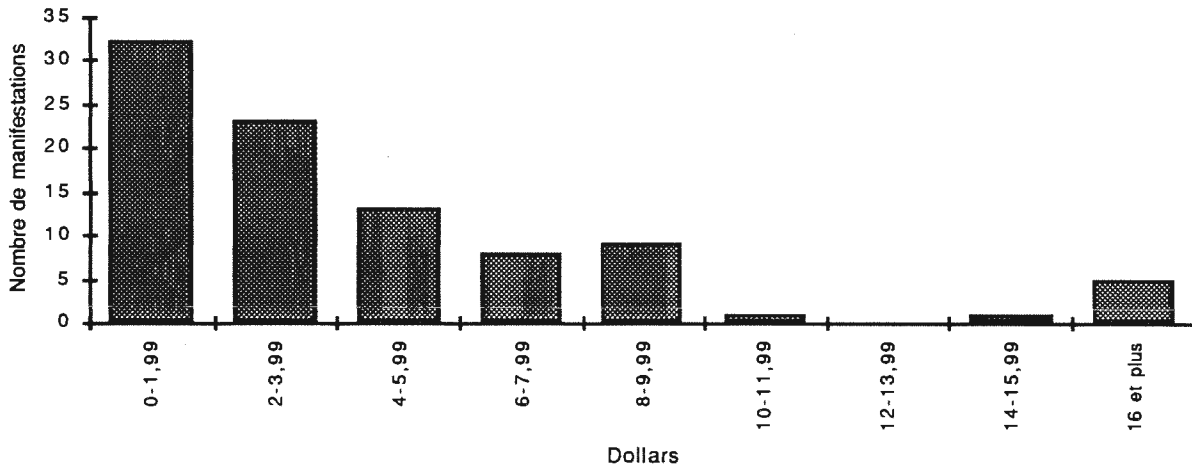
9 Budget total ventilé par heure-spectateur

Régionale n : 92 moyenne : 4.49\$ écart-type : 4.48\$

Le ratio du budget ventilé par heure-spectateur est lui aussi très étendu et ne nous permet pas de déterminer une constante. Pour la même raison énoncée au point précédent, la moyenne provinciale est, ici aussi, beaucoup plus élevée que la moyenne des deux autres volets.

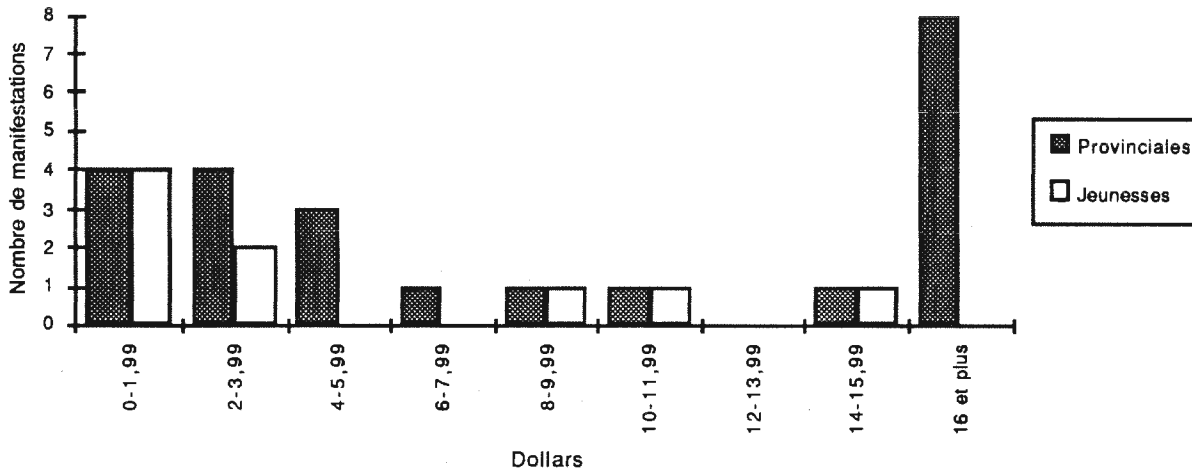
Dollars	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-1.99	32	4	4
2-3.99	23	4	2
4-5.99	13	3	
6-7.99	8	1	
8-9.99	9	1	1
10-11.99	1	1	1
12-13.99			
14-15.99	1	1	1
16 et plus	5	8	

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR HEURE/SPECTATEUR
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



Provinciale n : 23 moyenne : 19.15\$ écart-type : 23.70\$
Jeunesse n : 9 moyenne : 4.74\$ écart-type : 5.48\$

**BUDGET TOTAL VENTILÉ PAR HEURE/SPECTATEUR
POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



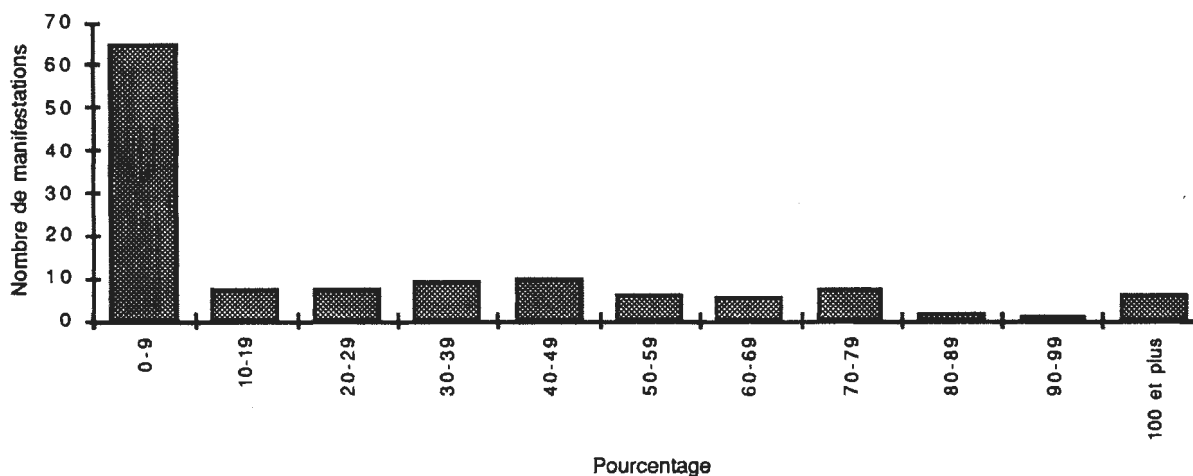
10 Pourcentage du revenu d'admission sur le budget total

Régionale n : 125 moyenne : 27% écart-type : 37%

Ce ratio nous démontre graphiquement que près de la moitié des manifestations régionales ne demandent pas de coûts d'admission. Par la suite, on peut remarquer que pour les manifestations qui imposent des coûts d'admission, ces revenus comptent pour environ 50% de leurs budgets totaux. Ce qui est encore loin de l'autofinancement par les revenus d'admission. La même relation semble se produire pour les volets provincial et jeunesse, bien que ces deux derniers volets se financent moins par des revenus d'admission, en moyenne, que les manifestations régionales.

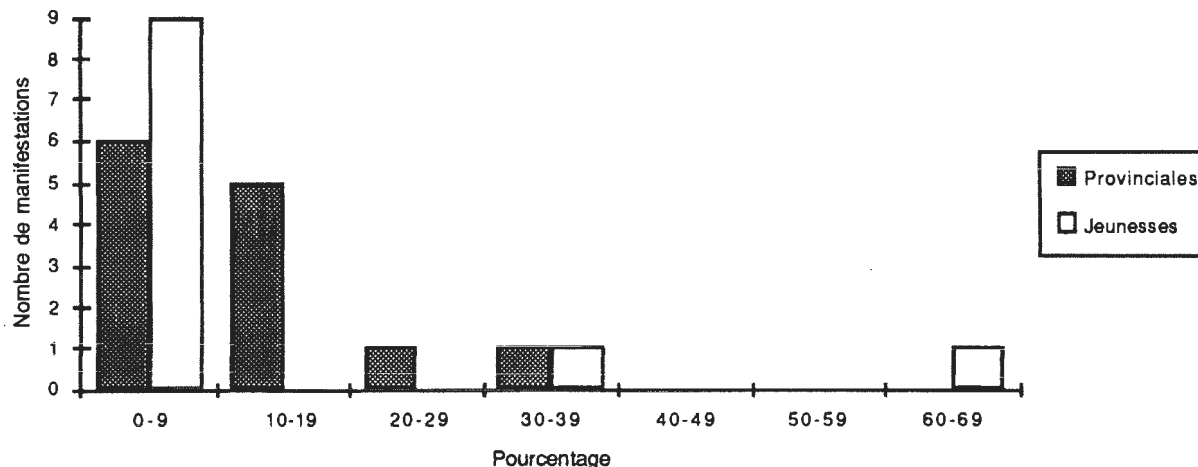
Pourcentage	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-9	65	6	9
10-19	7	5	
20-29	7	1	
30-39	9	1	1
40-49	10		
50-59	6		
60-69	5		1
70-79	7		
80-89	2		
90-99	1		
100 et plus	6		

**POURCENTAGE DU REVENU D'ADMISSION SUR LE BUDGET TOTAL
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



Provinciale n : 13 moyenne : 13% écart-type : 10%
Jeunesse n : 11 moyenne : 11% écart-type : 22%

**POURCENTAGE DU REVENU D'ADMISSION SUR LE BUDGET TOTAL
 POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



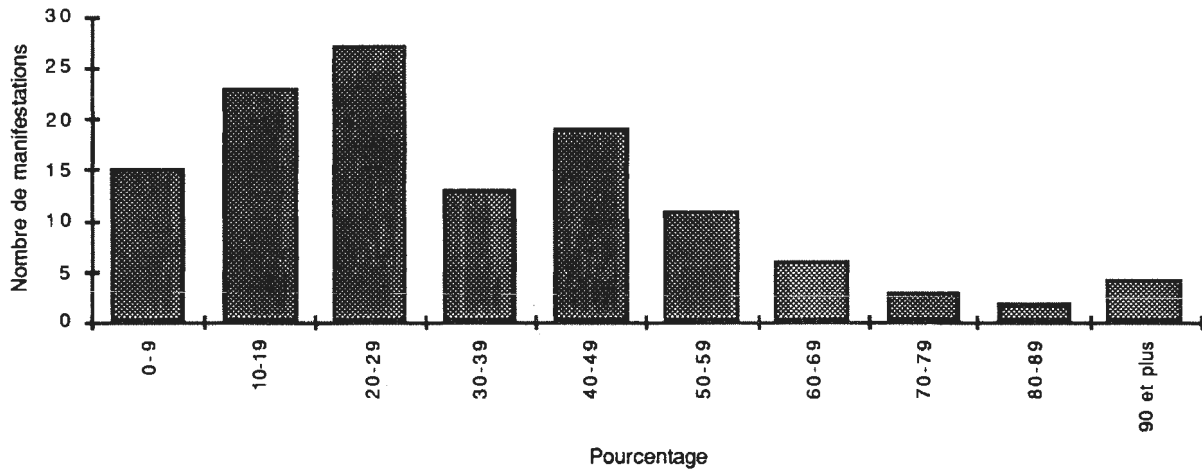
11 Pourcentage du total des subventions gouvernementales sur le budget total

Régionale n : 123 moyenne : 35% écart-type : 23%

Ce ratio nous montre que les subventions gouvernementales sont plus importantes dans le budget des manifestations que les revenus d'admission. De plus, il est très clair que les organismes jeunesse sont extrêmement financés par les différents paliers gouvernementaux, étant en moyenne financés à 81 pour-cent de leurs budgets par ces subventions.

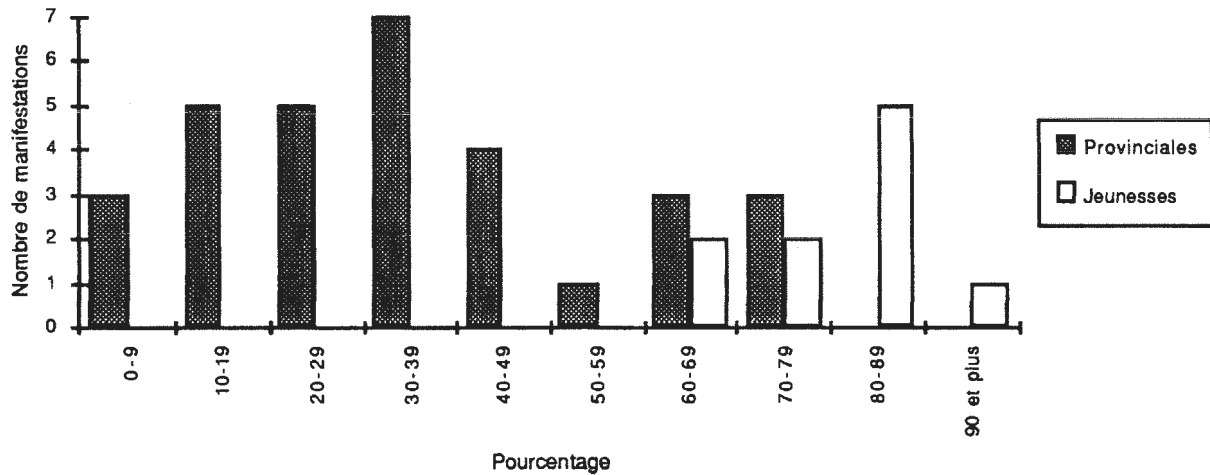
Pourcentage	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-9	15	3	
10-19	23	5	
20-29	27	5	
30-39	13	7	
40-49	19	4	
50-59	11	1	
60-69	6	3	2
70-79	3	3	2
80-89	2		5
90 et plus	4		1

POURCENTAGE DU TOTAL DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES SUR LE BUDGET TOTAL POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES



Provinciale	n : 31	moyenne : 36%	écart-type : 21%
Jeunesse	n : 10	moyenne : 81%	écart-type : 14%

POURCENTAGE DU TOTAL DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES SUR LE BUDGET TOTAL POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES



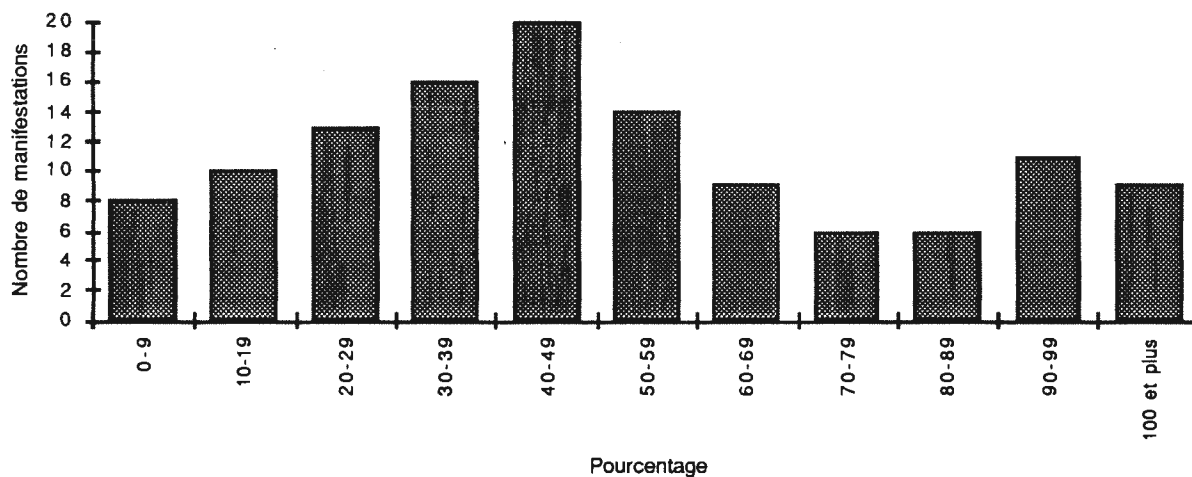
12 Pourcentage des subventions totales sur le budget total

Régionale n : 122 moyenne : 54% écart-type : 32%

Ce ratio inclut les subventions gouvernementales et privées. Il nous indique donc qu'en moyenne, les manifestations régionales et provinciales se financent pour plus de 50% de leur budget à l'aide de subventions de diverses sources et pour près de 90% dans le cas des organismes jeunesse.

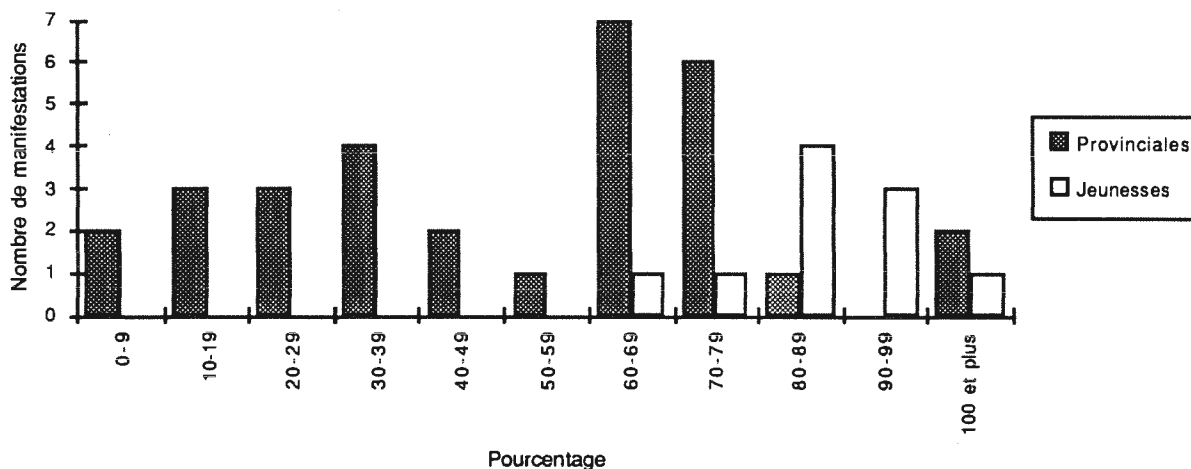
Pourcentage	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-9	8	2	
10-19	10	3	
20-29	13	3	
30-39	16	4	
40-49	20	2	
50-59	14	1	
60-69	9	7	1
70-79	6	6	1
80-89	6	1	4
90-99	11		3
100 et plus	9	2	1

POURCENTAGE DES SUBVENTIONS TOTALES SUR LE BUDGET TOTAL
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES



Provinciale n : 31 moyenne : 53% écart-type : 29%
Jeunesse n : 10 moyenne : 89% écart-type : 13%

**POURCENTAGE DES SUBVENTIONS TOTALES SUR LE BUDGET TOTAL
 POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



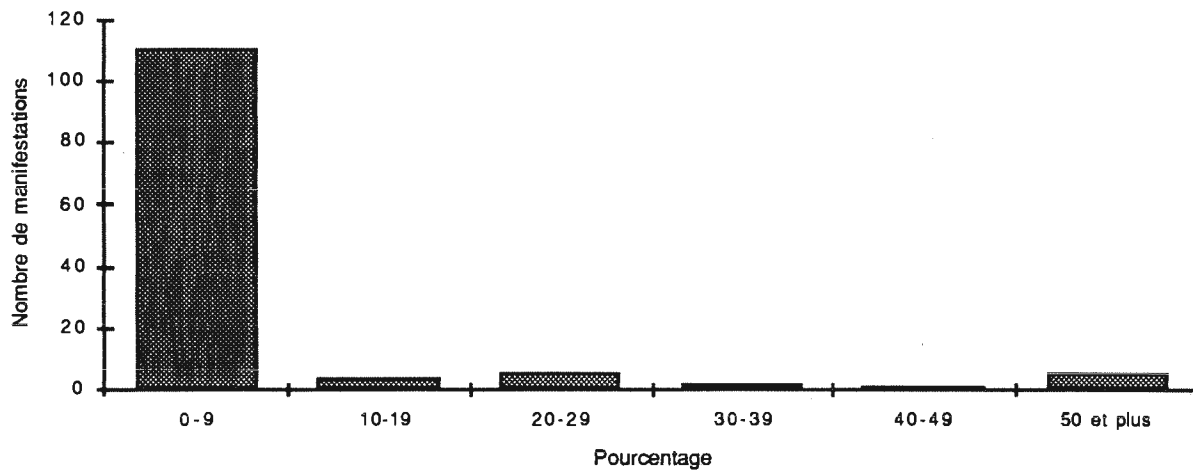
13 Pourcentage des revenus d'inscription sur le budget total

Ce dernier ratio nous démontre que les revenus d'inscription occupent très peu de place dans le budget des différentes manifestations. On peut même remarquer que pour les organismes jeunesse, cette source de financement est quasiment absente et la gratuité est donc très étendue.

Pourcentage	Nombre de manifestations selon le volet		
	Régional	Provincial	Jeunesse
0-9	110	25	10
10-19	4	1	
20-29	5	3	
30-39	2		
40-49	1	1	
50 et plus	5	3	

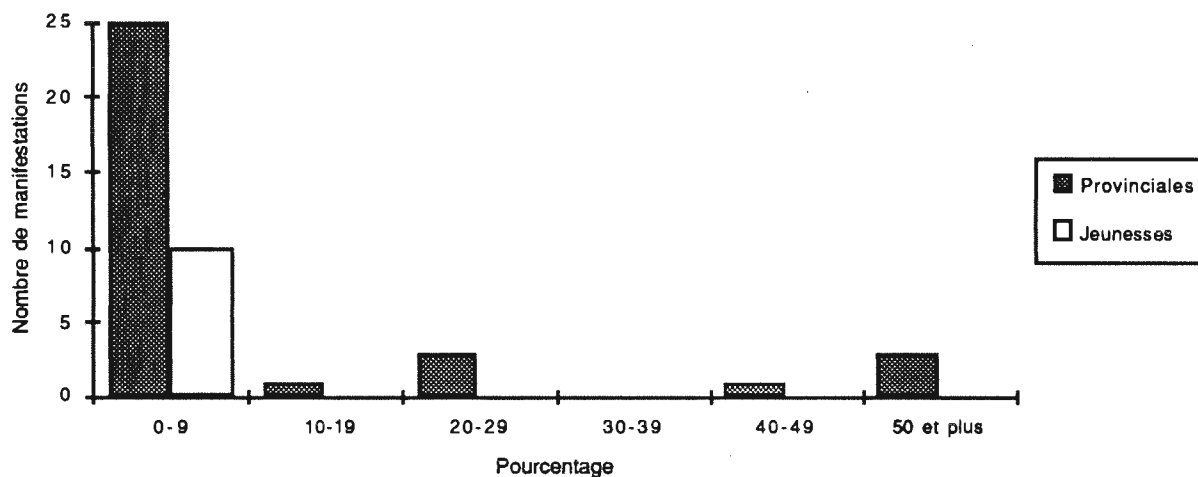
Régionale n : 127 moyenne : 8,9% écart-type : 51%

**POURCENTAGE DES REVENUS D'INSCRIPTIONS SUR LE BUDGET TOTAL
POUR LES MANIFESTATIONS RÉGIONALES**



Provinciale n : 33 moyenne : 12% écart-type : 25%
Jeunesse n : 10 moyenne : 2% écart-type : 1,7%

**POURCENTAGE DES REVENUS D'INSCRIPTIONS SUR LE BUDGET TOTAL
POUR LES MANIFESTATIONS PROVINCIALES ET JEUNESSES**



• Analyse selon la région

Il s'agit ici d'étudier les différentes variables selon les régions du Québec. Les 16 régions du Québec étaient à l'étude, cependant, seulement 10 régions ont été analysées en raison de l'absence ou de la non-conformité de certaines données. Les régions étudiées sont les régions suivantes :

- 1 Bas-Saint-Laurent
- 3 Québec
- 4 Mauricie-Bois-Francs
- 7 Outaouais
- 8 Abitibi-Témiscamingue
- 9 Côte-Nord
- 10 Nord du Québec
- 11 Gaspésie / Iles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière / Appalaches
- 16 Montérégie

La principale analyse statistique jugée pertinente est l'analyse des différences de moyennes. Les résultats de cette analyse démontrent que les différentes régions sont homogènes pour la plupart des variables.

Cependant, l'étude de la variable 'nombre de jeunes participants par manifestation' démontre que les régions 8 et 11 ont un taux de participation supérieur à la moyenne alors que les régions 7, 9 et 10 ont un taux de participation inférieur à la moyenne.

Le même type d'analyse démontre, pour la variable «budget total de l'activité», que les régions 1 et 8 ont les moyennes budgétaires les plus élevées, alors que les régions 4, 7 et 9 ont les moyennes les plus faibles.

On ne peut déceler de différence significative au niveau de la moyenne pour les autres variables, cependant, on peut noter que les coûts d'inscription aux activités sont généralement nuls ou non mentionnés pour la plupart des régions sauf pour la région du Bas-Saint-Laurent qui a une moyenne de 47 dollars de frais d'inscription aux activités pour les jeunes participants. L'étude de la moyenne de la variable 'budget d'encadrement' démontre également que la région Bas-Saint-Laurent domine les autres régions à ce niveau. L'étude par région ne nous permet donc pas de tirer de grandes

conclusions sur le programme, si ce n'est que l'imposition de frais d'inscription aux jeunes participants des manifestations de la région du Bas-Saint-Laurent ne semble pas influencer le nombre de jeunes participants. De plus, les budgets d'encadrement sont plus élevés pour cette région, ce qui suggère que les frais d'inscription pour les jeunes participants pourraient permettre d'augmenter les dépenses d'encadrement.

Tableau des résultats selon la région

<u>Nombre de jeunes participants</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Ecart-type</u>
région 8	178	135
région 11	156	139
ensemble des régions	165	386
région 7	82	100
région 9	62	48
région 10	44	54
<u>Budget total de l'activité</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Ecart-type</u>
région 1	30 000	14 327
région 8	17 430	23 580
ensemble des régions	11 123	27 623
région 4	2 712	1 792
région 7	6 120	7 074
région 9	4 420	3 171
<u>Coûts d'inscription</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Ecart-type</u>
région 1	47	41
ensemble des régions	13	44
<u>Budget d'encadrement</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Ecart-type</u>
région 1	5 528	3 690
ensemble des régions	1 697	2 974

- Analyse selon le type de manifestation

Voici les principaux résultats de l'analyse de la moyenne pour le type de manifestation. Par type de manifestation, nous entendons ici le chant, la musique, la danse, le théâtre, la littérature et les arts visuels entre autres types.

Les moyennes de la subvention du MLCP par type de manifestation ne sont pas significativement différentes. C'est-à-dire que les manifestations de chant, par exemple, reçoivent le même montant de subvention que les manifestations de théâtre, ainsi de suite.

Au niveau du budget total de la manifestation, les manifestations de chant ont des budgets supérieurs à la moyenne.

Le nombre de participants aux manifestations de chant est significativement plus élevé que pour les autres types de manifestation, alors que le théâtre a le nombre de participants le moins élevé par manifestation. Par contre, la durée d'implication pour les activités de théâtre est significativement plus élevée que pour les autres types d'activités.

Pour ce qui est du nombre de spectateurs et de la durée du spectacle, il n'y a pas de différence significative entre les divers types de manifestations.

Donc, les manifestations de chant sont les plus financées et ce sont également elles qui ont le plus grand nombre de jeunes participants par manifestation.

Tableau des résultats selon le type de manifestation

<u>Budget total de l'activité</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Chant	39 445\$	78 166\$
Ensemble des manifestations	10 857\$	16 493\$
<u>Nombre de jeunes participants</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Chant	125	121
Ensemble des manifestations	156	312
Théâtre	40	41
<u>Durée d'implication</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Théâtre	61h	62h
Ensemble des manifestations	37h	39h

• Analyse selon l'année du programme

Cette analyse a été faite sur les données des deux seules années disponibles, soit 1991 et 1992. Quoique les données semblent indiquer au premier abord que les résultats de 1992 sont plus intéressants que ceux de 1991, l'analyse des moyennes ne démontre aucun écart statistiquement significatif à un niveau de 95%.

• Analyse selon le volet du programme²⁵

Il y a une différence significative à un niveau de 95% pour la durée d'implication du participant. La durée d'implication du participant est plus longue au niveau régional du programme qu'au niveau provincial.

²⁵Les organismes jeunesse ne sont pas inclus dans cette analyse en raison du peu de données disponibles au traitement.

La moyenne de la durée d'implication du participant au niveau provincial est de 18.2 heures et son écart-type est de 18.6 heures alors que la moyenne régionale est de 49.6 heures avec un écart-type de 46.9 heures.

Tel que prévu, nous avons une différence significative à 95% au niveau du montant de la subvention du MLCP. En effet, la subvention du MLCP par organisme est plus élevée au niveau provincial qu'au niveau régional. La moyenne de la subvention au volet provincial est de 4092.6\$ et son écart-type est de 2797.8\$, alors que pour le volet régional, la moyenne est de 1495.2\$ et son écart-type est de 1622.1\$.

Nous retrouvons le même phénomène pour la variable «montant du budget total». Les budgets totaux des activités provinciales étant significativement plus élevés que les budgets totaux des activités régionales à un niveau de confiance de 95% avec un alpha de 0.05%.

La moyenne provinciale est de 51349.7\$ et son écart-type est de 63931.3\$ alors que pour le volet régional, la moyenne est de 10478.3\$ et son écart-type est de 26931.2\$

Globalement, pour les autres variables, nous pouvons dire qu'il n'y a pas de différence significative à un niveau de confiance de 95%, entre les volets provincial et régional.

En conclusion, on peut donc noter avec étonnement, que malgré le fait que les manifestations provinciales reçoivent une subvention plus importante du MLCP et que leurs budgets sont plus élevés, il n'y a pas de différence au niveau du nombre de jeunes participants et au niveau du nombre de spectateurs. On pourrait donc penser que la différence se retrouve au niveau de la durée d'implication du participant ou encore au niveau des budgets d'encadrement ou technique, mais il en va tout autrement. Alors qu'il n'y a pas de différence entre les volets au niveau des budgets d'encadrement et technique, la différence au niveau de la durée d'implication du participant est plutôt en faveur des activités du volet régional. Il y a donc lieu de s'interroger sur l'impact de la subvention du MLCP au volet provincial.

Analyse selon le volet du programme

<u>Durée d'implication</u>	<u>moyenne</u>	<u>écart-type</u>
régional	49.6h	46.9h
provincial	18.2h	18.6h
<u>Subvention du MLCP</u>	<u>moyenne</u>	<u>écart-type</u>
régional	1495.20\$	1622.10\$
provincial	4092.60\$	2797.80\$
<u>Budget total</u>	<u>moyenne</u>	<u>écart-type</u>
régional	10 478.30\$	26 931.20\$
provincial	51 349.70\$	63 931.30\$

• Résumé des analyses de moyennes

Analyse selon la région

L'étude par région ne nous permet pas de tirer de grandes conclusions sur le programme, si ce n'est que l'imposition de frais d'inscription aux jeunes participants des manifestations de la région 1 ne semble pas influencer le nombre de jeunes participants. De plus, les budgets d'encadrement sont plus élevés pour cette région, ce qui suggère que les frais d'inscription pour les jeunes participants pourraient permettre d'augmenter les dépenses d'encadrement.

Analyse selon le type de manifestation

Les manifestations de chant sont les plus financées et ce sont également elles qui ont le plus grand nombre de jeunes participants par manifestation.

Analyse selon le groupe de comparaison

Nous avons vu que le groupe de comparaison se différencie au niveau des frais d'inscription pour un jeune participant, qui sont beaucoup plus élevés que pour les groupes exposés au programme. Nous remarquons aussi qu'il n'y a pas de différence

significative au niveau du coût d'admission pour les spectateurs, au niveau des budgets techniques, publicitaires et totaux de l'activité, ainsi qu'au niveau du nombre de jeunes participants.

Là où les groupes exposés au programme surpasse le groupe de comparaison, en plus des frais d'inscription, c'est au niveau du nombre total de spectateurs qui y est plus élevé, ainsi qu'au niveau de la durée de participation des jeunes participants et au niveau de la durée du spectacle. Ces deux dernières durées sont supérieures pour les groupes exposés au programme.

Analyse selon l'année du programme

Cette analyse a été faite sur les données des deux seules années disponibles, soit 1991 et 1992. Quoique les données semblent indiquer au premier abord que les résultats de 1992 sont plus intéressants que ceux de 1991, l'analyse des moyennes ne démontre aucun écart statistiquement significatif à un niveau de 95%.

Analyse selon le volet provincial du programme

On peut noter avec étonnement, que malgré le fait que les manifestations provinciales reçoivent une subvention plus importante du MLCP et que leurs budgets soient plus élevés, qu'il n'y a pas de différence au niveau du nombre de jeunes participants et au niveau du nombre de spectateurs. On pourrait donc penser que la différence se retrouve au niveau de la durée d'implication du participant ou encore au niveau des budgets d'encadrement ou technique, mais il en va tout autrement. Alors qu'il n'y a pas de différence entre les volets au niveau des budgets d'encadrement et technique, la différence au niveau de la durée d'implication du participant est plutôt en faveur des activités du volet régional. Il y a donc lieu de s'interroger sur l'impact de la subvention du MLCP au volet provincial.

ANNEXE 2

COMMENTAIRES SUR LE PROGRAMME

Dans cette annexe, nous avons listé les principales remarques faites par les répondants aux questionnaires d'évaluation. On y trouve en majorité des jugements d'appréciation de l'utilité de la subvention, mais également des constats d'échec ainsi que quelques suggestions d'amélioration au programme.

«L'événement a nécessité l'implication de plus de 200 bénévoles avec d'innombrables heures de travail. Le tout s'est clôturé par un franc succès. Merci au Ministère d'avoir donné son appui au projet.»

-Aline Couture, présidente de Note Festival.

«La subvention du MLCP arrive à point. C'est un encouragement tangible qui nous aide à mieux remplir notre mission, auprès des jeunes en particulier. Soyez assuré que nous l'employons à bon escient.»

-Marie Trottier-Drouault, Loisir Littéraire du Québec.

«Le programme d'aide nous semblerait plus approprié s'il était plus articulé vers la revitalisation de nos savoir-faire plutôt que de valoriser seulement la performance qui ne favorise que la minorité et que personne d'autre ne peut s'approprier.»

-Fabienne Séguin, Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (Danse-Neige).

«Malheureusement, des contraintes de temps, principalement reliées à l'annonce tardive de la subvention du MLCP, ont amené le milieu scolaire à se retirer de l'organisation de cet événement. Le seul élément promotionnel conservé par le CRL fût donc le dépliant puisque ce dernier était déjà produit lorsque le milieu scolaire prit sa décision.

Ainsi, il est peu probable qu'un lien puisse être établi en 1991-1992 entre la subvention prévue dans ce cadre de programme d'aide aux manifestations culturelles et la participation des jeunes aux activités de loisir culturel. Il serait pour autant abusif d'en conclure que le programme n'a pas d'impact dans notre région. En réalité, l'année 1991-1992 constitue en quelque sorte un accident de parcours...»

-Lison Rhéaume, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«... ce questionnaire ne correspond aucunement à la réalité des trois organismes faisant partie de la Fédération culturelle d'expression jeunesse, soit : Créations etc..., Oxy-Jeunes inc. et l'Estival Juniart.

... il manque des données extrêmement importantes quant à nos membres et ce, pour une analyse pertinente du programme.»

-Marie-André Thollon, directrice générale de Créations etc...

«Après une première année d'application du programme (1990-1991), notre évaluation sur un projet réalisé en concertation sur toute la région administrative 04, nous a révélé qu'en bout de ligne, l'impact par rapport aux objectifs premiers du programme était faible: peu de promotion et manque d'intérêt des médias, aucune émergence de nouveaux talents, ni de nouveaux adeptes puisque les activités réalisées étaient déjà toutes prévues pour se réaliser avec ou sans aide financière du MLCP, aucune tribune ou occasion d'envergure spécialement créée pour donner de la visibilité aux jeunes sur le plan culturel.»

-Jean Trudelle, Conseil des loisirs de la Mauricie inc.

«Sans vouloir rejeter à priori ce mode d'évaluation, il aurait été souhaitable, en région, que nous en soyons saisis d'une manière plus précise, afin de communiquer à nos partenaires la pertinence et les enjeux d'une telle évaluation.

Pour un, cette évaluation partielle doit être complétée par une analyse plus poussée sur la raison d'être de ce programme, les objectifs, les normes, les exigences, le mode de répartition de la subvention.

Sans vouloir exercer un chauvinisme à outrance, il faut reconnaître que ce programme soulève beaucoup d'interrogations dans la région de Montréal, lorsqu'on considère l'implication et l'investissement (ressources) des villes, comme Montréal qui rejoint l'ensemble des intervenants en culturel sur l'île de Montréal et Laval par sa Maison des Arts. Enfin le Festival socioculturel de Lanaudière, qui a été la pierre d'assise de ce programme, voit à regrouper sur une période de 15 jours au-delà de 200 activités.

Cette étape de la planification m'apparaît essentielle, si l'on veut apporter les améliorations qui s'imposent dans une optique de continuité et de justification de ce programme dans le développement socioculturel.»

-Michel DeRoy, Direction régionale de Montréal.

«Lors d'une rencontre d'évaluation à laquelle assistaient les partenaires impliqués dans le projet régional, il a été mentionné ceci: c'est la subvention qui est la cause de la naissance de cette manifestation qui a attiré un très grand nombre de participants (420). Ces derniers ont pu montrer leur talent au grand public dans le domaine des arts visuels et des arts de la scène. La manifestation a permis une meilleure connaissance des gens du culturel et des arts entre eux et une meilleure connaissance de ces intervenants auprès du grand public.»

-Jean-Claude Turgeon, Direction régionale de Québec pour la Municipalité de Montmagny.

«...le projet est un des facteurs qui a permis d'augmenter de 30 à 50, à ce jour, le nombre d'inscriptions au camp d'été.»

-Jean-Claude Turgeon, Direction régionale de Québec pour Accroche Note.

«Première et dernière année d'un truc qui n'a pas marché, Colloque Jeunesse.»

-François Rochon, Direction régionale de la Côte-Nord.

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

PARTIE 1 DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA MANIFESTATION

1 Nom de l'organisme demandeur de subvention :

2 Année	91-92	90-91	89-90	88-89
3 Volet du programme (Rég. Prov. Jeunesse)				
4 Région de l'activité (04, 08, ou ville)				
5 Date de l'activité (début et fin)				
6 Nombre d'années d'existence de l'activité				
7 Montant reçu en subvention par le MLCP				
8 Date de subvention (reçu par l'organisme)				
9 Montant total du budget de l'activité				
10 Montant d'une autre subvention gouvernementale ou municipale et son nom				
11 Montant d'une autre subvention gouvernementale ou municipale et son nom				
12 Subvention privée (montant et nom)				
14 Budget publicitaire				
15 Budget technique (décors, équipements, etc...)				
16 Budget d'encadrement (moniteurs, etc...)				

Nom de la personne qui
remplit le questionnaire :

Date :

Téléphone :

Signature :

Sources d'information utilisées pour remplir la grille (dossiers, nom de la personne ressource, autre) :

PARTIE 2 DONNÉES SUR CHACUNE DES REPRÉSENTATIONS

1 Nom de l'organisme demandeur de subvention :

2 Année	91-92	90-91	89-90	88-89
3 Représentation, atelier, concours (type)				
4 Catégorie (danse, chant, théâtre, etc...)				
5 Nombre de jeunes participants (moins de 30 ans)				
6 Coût d'inscription pour un jeune participant				
7 Nombre de participants de plus de 30 ans				
8 Coût d'inscription pour un participant de plus de 30 ans				
9 Durée d'implication pour les participants (en heure)				
10 Nombre de jeunes spectateurs (moins de 30 ans)				
11 Coût d'accès moyen pour les jeunes spectateurs				
12 Nombre de spectateurs de plus de 30 ans				
13 Coût d'accès moyen pour les spectateurs de plus de 30 ans				
14 Durée pour les spectateurs (en heure)				

PARTIE 3 DONNÉES CONTEXTUELLES

1 Nom de l'organisme demandeur de subvention :

2 Année	91-92	90-91	89-90	88-89
3 Offrez-vous une bourse au gagnant? (combien?)				
4 Avez-vous un membership inscrit? (nombre?)				
5 Coût du membership par membre				
6 Décrire un effet externe influençant la manifestation, si il y a lieu. (phénomène non-commun)				
7 Si la température affectait la manifestation, décrire brièvement son influence positive ou négative.				

8 Autres informations que vous trouvez pertinentes :

BIBLIOGRAPHIE

BUREAU DU CONTROLEUR GÉNÉRAL, Méthodes d'évaluation de programmes : Mesure et attribution des résultats des programmes, Ottawa, janvier 1991.

CANADIAN FACTS, Community survey for the evaluation of the special program of cultural initiatives, Ministère des Communications, Ottawa, 1984.

CULTUR'INC et DECIMA RESEARCH, Profil des canadiens consommateurs d'art 1990-1991, Mai 1992.

D'AMOURS, Max et VAN DER SMISSEN, Betty, Méthode d'analyse et d'auto-évaluation pour les services publics de loisirs : guide contenant des normes et des critères d'évaluation, Troisième édition, Trois-Rivières, UQTR, 1986.

DUPUIS, Xavier, Culture et développement : de la reconnaissance à l'évaluation, UNESCO, Paris, 1991.

DUPUIS, Xavier, Quatrième conférence internationale sur l'Économie de la Culture, La Documentation Française, Paris, 1990.

ELLIOTT, Albert R., The development of an instrument for the evaluation of public recreation programs, Purdue University, 1969.

GAGNON, Pierre, Programmes municipaux de loisirs : orientation et évaluation, édition Intrinsèque, Montréal, 1980.

GLOBERMAN, Steven, Cultural regulation in Canada, The Institute for Research on Public Policy, Montréal, 1983.

HATRY, Harry P. et DUNN, Diana R., Measuring the effectiveness of local government services : recreation, D.C. Urban Institute, Washington, 1971.

HAUT-COMMISSARIAT A LA JEUNESSE AUX LOISIRS ET AUX SPORTS, Recensement et analyse des programmes de conditionnement physique au Québec, Haut-commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports, Québec, 1977.

JOHNSON, H.G. et WEISBROD, B.A., The daily economist : a chronicle of contemporary subjects showing the scope and originality of economic research and its application to real-world issues, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1973.

MARCEAU, R., OTIS, D. et SIMARD, P., La planification d'une évaluation de programme : Concepts théoriques et considérations pratiques, dans Management Public, Presses de l'université du Québec, Sillery, 1992.

MARCEAU, R., OTIS, D., SIMARD, P. et GAUTHIER, B., Évaluation des programmes publics, Québec, 1989.

MARTEL, J.M. et NADEAU, R., Statistique en gestion et en économie, Gaétan Morin éditeur, Montréal, 1988.

MINISTERE DES COMMUNICATIONS DU CANADA, Rapport d'évaluation : programme d'assurance pour les expositions itinérantes, Ministère des Communications, Ottawa, 1987.

MINISTERE DES COMMUNICATIONS DU CANADA, Rapport préparatoire d'évaluation : programme d'assurance pour les expositions itinérantes, Ministère des Communications, Ottawa, 1987.

MINISTERE DES COMMUNICATIONS DU CANADA, Evaluations assessment of the Canada Council Touring Office, Communications Canada, Ottawa, 1986.

MINISTERE DES COMMUNICATIONS DU CANADA, Evaluation study of the special program of cultural initiatives, Ministère des Communications, Ottawa, 1984.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE, Programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur, Québec, 1990-1991 et 1991-1992.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Conférence sectorielle sur le loisir culturel, scientifique et technique : volet culturel, Le Ministère, 1985.

OFFICE OF THE COMPTROLLER GENERAL, A comparison of experimental and model-based approaches to estimating program impacts, mars 1988.

PARCS CANADA, Rapport d'évaluation du programme de participation du public : parc national de la Mauricie, Parcs Canada, Ottawa, 1979.

ROBINSON, D.G. et ROBINSON, J.C., Training for impact : how to link training to business needs and measure the results, Jossey-Bass, San-Francisco, 1989.

ROSSI, Peter H. et FREEMAN, Howard E., Evaluation. A Systematic Approach, Quatrième édition, Beverly Hills, Sage Publications, 1989.

TROIS-RIVIERES SERVICE DE LA RECRÉATION ET DES PARCS, Deuxième rapport d'évaluation du projet renouveau terrains de jeux, Service de la Recréation et des Parcs, Trois-Rivières, 1980.

WEST, Edwin G., Subsidizing the Performing Arts, Ontario Economic Council Policy Studies, Toronto.

